

Décembre  
2014

Emploi, non-emploi :  
une analyse femmes-hommes

---

Mathilde Guergoat-Larivière,  
Séverine Lemière

176

Document de travail

« Le Descartes »  
29, promenade Michel Simon  
93166 Noisy-Le-Grand CEDEX  
Téléphone : (33) 01 45 92 68 00  
Télécopie : (33) 01 49 31 02 44  
[www.cee-recherche.fr](http://www.cee-recherche.fr)

# Emploi, non-emploi : une analyse femmes-hommes

MATHILDE GUERGOAT-LARIVIÈRE

[mathilde.guergoat\\_lariviere@cnam.fr](mailto:mathilde.guergoat_lariviere@cnam.fr)

*Conservatoire national des Arts et Métiers-LIRSA et CEE*

SÉVERINE LEMIERE

[severine.lemiere@parisdescartes.fr](mailto:severine.lemiere@parisdescartes.fr)

*IUT Paris Descartes et Mage*

**DOCUMENT DE TRAVAIL**

Les points de vue ou opinions exprimés par les auteurs  
n'engagent pas le Centre d'études de l'emploi

N° 176

décembre 2014

Directeur de publication : Jean-Louis Dayan

ISSN 1629-7997  
ISBN 978-2-11-138779-9

# EMPLOI, NON-EMPLOI : UNE ANALYSE FEMMES-HOMMES

Mathilde Guergoat-Larivière, Séverine Lemière

## RÉSUMÉ

Les taux de chômage des femmes et des hommes se sont depuis quelques années rapprochés, celui des hommes venant même très récemment dépasser celui des femmes. Cela signifie-t-il que la question spécifique de l'accès à l'emploi des femmes ne se pose plus ? Ce document de travail montre comment, derrière cet indicateur du taux de chômage, se cachent pourtant d'importantes disparités de situations sur le marché du travail entre femmes et hommes. Huit situations, de l'emploi à temps complet à l'inactivité, sont distinguées et quantifiées, par sexe, âge, diplôme et configuration familiale. L'analyse économétrique montre que, toutes choses égales par ailleurs, les femmes sont plus présentes que les hommes dans le chômage, son « halo » et l'inactivité et conclut à la persistance des inégalités d'accès à l'emploi des femmes malgré l'élévation de leur niveau d'études.

**Mots-clefs :** chômage, inactivité, femmes, indicateurs du marché du travail.

## *Employment and Non-Employment: a Gender Perspective*

### *Abstract*

*Women's and men's unemployment rates have converged over the last decades in France and the former even became slightly lower at the beginning of 2014. Does that mean that the issue of women's access to employment no longer matters? This working paper shows that using exclusively the unemployment rate leads to hide strong differences that remain between women's and men's situations on the labour market. Distinguishing between eight situations, from full-time employment to inactivity and analysing them according to gender, age, educational level and family status, our analysis quantifies these remaining divergences. The econometric analysis confirms that, other things being equal, women are more likely to be unemployed or inactive and thus shows the persistent gender gap in terms of access to employment in spite of women's increasing educational levels.*

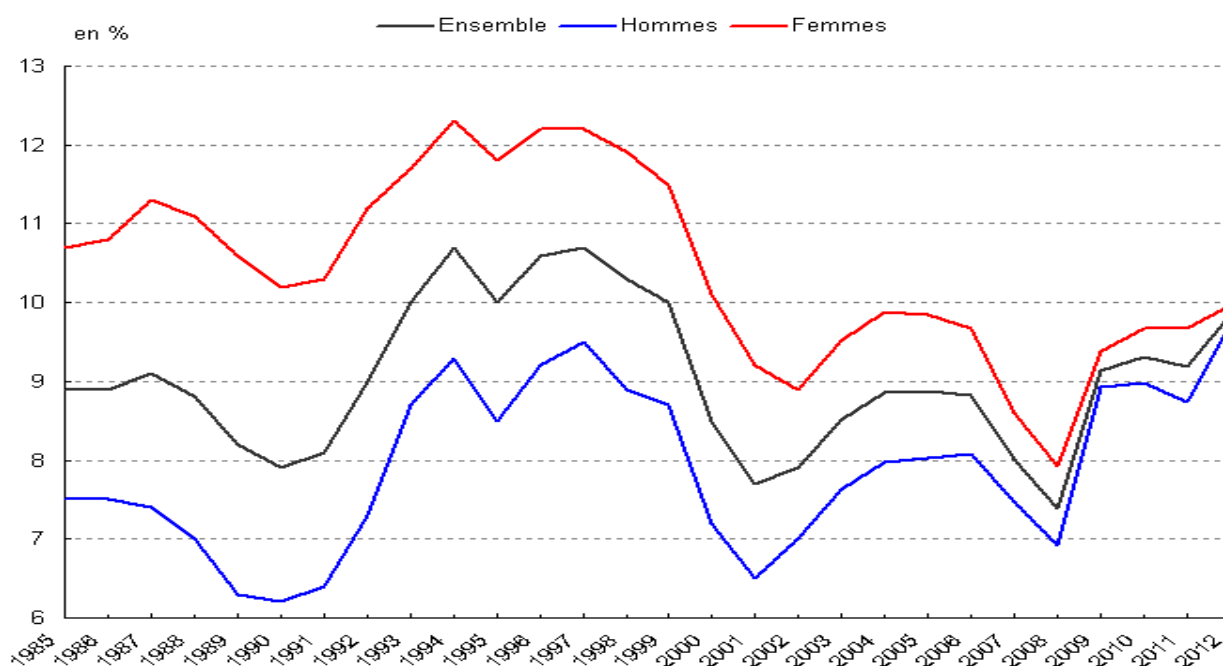
**Keywords:** *unemployment, inactivity, gender, labour market indicators.*



## INTRODUCTION

Depuis la fin des années 1990, l'écart entre les taux de chômage des femmes et des hommes s'est réduit. Aujourd'hui, cet écart est même inversé : en France métropolitaine, au deuxième trimestre 2014, le taux de chômage s'élève à 9,5 % pour les femmes et à 10 % pour les hommes<sup>1</sup>. Parallèlement à cette convergence des taux de chômage entre hommes et femmes, le taux d'activité féminin n'a cessé de croître au cours des dernières décennies, se rapprochant progressivement de celui des hommes.

**Graphique 1. Taux de chômage des hommes et des femmes en France depuis 1985**



Note : données en moyenne annuelle.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus (âge courant).

Source : Insee, enquêtes Emploi.

[http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATCCF03338&page=graph](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATCCF03338&page=graph)

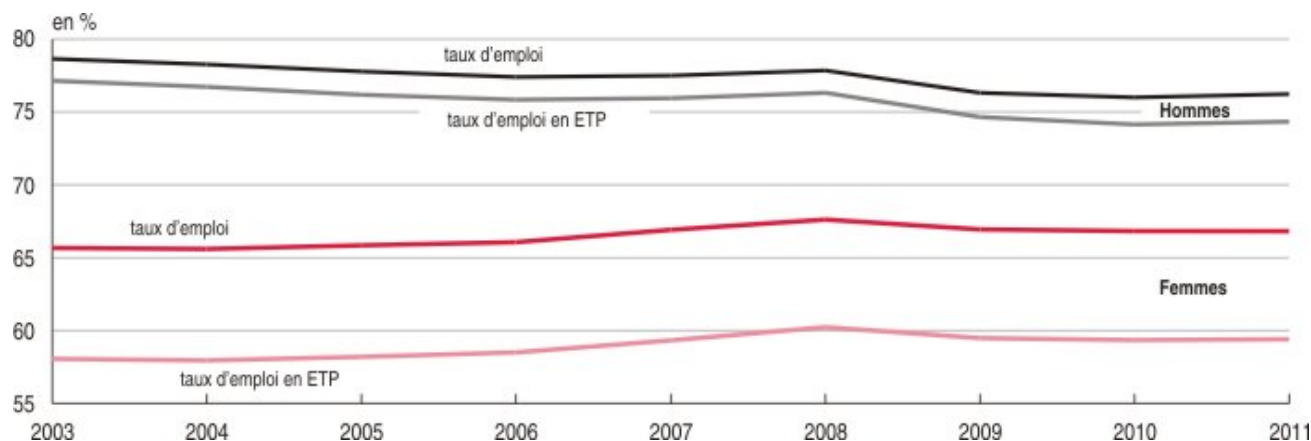
Les inégalités se sont également inversées dans l'enseignement supérieur et les femmes sortent depuis plusieurs décennies plus diplômées que les hommes du système éducatif. Vincent-Lancrin (2008) montre ainsi que les femmes représentaient déjà 55 % des diplômés du supérieur en 1998, 56 % en 2005 et les projections estiment qu'elles en représenteront 65 % en 2015 et 66 % en 2025. Plus diplômées, les femmes sont également de plus en plus en emploi. Alors que le taux d'emploi des hommes baisse, celui des femmes augmente.

Moindre chômage, sur-représentation parmi les diplômés du supérieur, augmentation du taux d'emploi... Les indices d'une meilleure situation des femmes sur le marché du travail se renforcent. Cela signifie-t-il qu'il n'existe plus d'inégalités entre femmes et hommes dans l'accès au marché du travail ? Que femmes et hommes seraient égaux dans l'accès à

<sup>1</sup> Données provisoires de l'Insee, enquête *Emploi*.

l'emploi ? Et que seules les questions relatives aux inégalités professionnelles et salariales entre hommes et femmes demeuraient alors pertinentes ?

**Graphique 2. Évolution des taux d'emploi et des taux d'emploi en équivalent temps plein par sexe**



Repris de Guedj (2013). Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 20 à 64 ans ayant terminé leurs études. Source : Insee, enquêtes *Emploi* 2003 à 2011.

Bien sûr, l'écart de taux d'emploi entre femmes et hommes reste important (67,6 % pour les hommes et 60,9 % pour les femmes) et il se creuse encore si on considère le taux d'emploi en équivalent temps complet. Restant à un niveau très proche pour les hommes, ce taux chute pour les femmes, témoignant de la très forte proportion de femmes travaillant à temps partiel et de leur présence plus importante dans le sous-emploi<sup>2</sup>. Le sous-emploi concerne 3,4 % des hommes et 9,4 % des femmes<sup>3</sup>. Le temps partiel reste donc une différence forte entre hommes et femmes en emploi, mais elle n'est pas la seule.

Dans la lignée des travaux sur l'histoire du travail des femmes et de sa comptabilisation menés par Maruani et Méron (2012), nous cherchons à mieux comprendre la situation des femmes face à l'emploi et, pour cela, il est nécessaire de dépasser les indicateurs habituels caractérisant l'accès à l'emploi. Les approches dichotomiques distinguant entre les individus selon qu'ils sont actifs ou inactifs, en emploi ou au chômage, ne permettent pas de visualiser le « continuum » des situations plus ou moins éloignées de l'emploi. Malgré le développement récent de travaux sur le sous-emploi et le « halo » du chômage, peu d'analyses empiriques ont été menées dans une perspective genrée, alors même que les situations sur le marché du travail des femmes sont connues pour être moins « polarisées » entre emploi à temps complet et chômage que celles des hommes.

Cet article se propose donc d'analyser ce continuum des situations sur le marché du travail pour les femmes et les hommes. Il s'attachera ainsi à montrer comment un indicateur comme le taux de chômage peut, pour un même niveau moyen, cacher des configurations de situations sur le marché du travail très différentes.

<sup>2</sup> Selon l'INSEE, le sous-emploi recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaiteraient travailler davantage et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi. Sont également incluses dans le sous-emploi les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude, en raison de chômage technique ou partiel, par exemple.

<sup>3</sup> Les données de ce paragraphe sont les données provisoires fournies par l'Insee pour le deuxième trimestre 2014 à partir de l'enquête *Emploi* (individus de 15 à 64 ans) <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=14>.



Après avoir rappelé les enjeux de la quantification du chômage et de l'emploi et précisé la méthodologie utilisée à partir des données de 2012 de l'enquête *Emploi* (partie 1), les résultats des statistiques descriptives seront détaillés (partie 2). Nous montrerons en quoi les continuums de situations face à l'emploi des femmes et des hommes sont très différents, tout en précisant nos résultats par niveau de diplôme, âge et présence d'enfants. L'analyse économétrique (partie 3) vient confirmer « toutes choses égales par ailleurs » les écarts de situations face à l'emploi entre femmes et hommes. L'emploi et le non-emploi des femmes étant fortement influencés par l'élévation de leur niveau d'éducation, mieux isoler les effets « femme » et « diplôme » permettra alors de conclure que, contrairement à ce que montre le taux de chômage, les inégalités d'accès à l'emploi entre femmes et hommes persistent.

## **1. QUANTIFIER L'EMPLOI ET LE NON-EMPLOI : ENJEUX ET MÉTHODOLOGIE**

### **1.1. La construction sociale du taux de chômage**

Comme l'expliquait Freyssinet (2004) à propos du passage de l'indicateur du taux de chômage à celui du taux d'emploi pour l'évaluation de la stratégie européenne pour l'emploi, « c'est la pertinence d'un indicateur unique qui peut être contestée. Par nature, il appauvrit considérablement la représentation de situations hétérogènes aux frontières incertaines. L'expérience enseigne cependant qu'il exerce une fonction sociale nécessaire : il diffuse un message ; il exprime une priorité ; il donne la base d'une évaluation. Rien n'interdit de le compléter par une batterie d'indicateurs multidimensionnels, indispensables pour en apprécier la signification, tout en sachant qu'il s'agit d'une information complexe, parfois difficile à maîtriser par les acteurs et génératrice d'évaluations souvent divergentes ».

La multiplication d'états intermédiaires sur le marché du travail a poussé à la définition d'indicateurs alternatifs comme le sous-emploi ou plus récemment le « halo » du chômage, dont une définition renouvelée a été proposée par l'Insee en 2013. D'autres indicateurs existent donc, mais ils demeurent sous-utilisés et cette sous-utilisation déforme notre perception des évolutions du marché du travail et des inégalités. Une évaluation d'un « taux de chômage » plus large comprenant les chômeurs découragés, les chômeurs indisponibles et les chômeurs en activité réduite faisait ainsi croître, sur la base des chiffres de 2001, le taux de chômage de 8,8 % à 16,3 % (Maruani, 2002).

La définition du « halo » a été discutée dans le cadre d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (CNIS) qui a recommandé de retenir dans ce halo toutes les personnes classées comme inactives mais qui déclarent souhaiter travailler. Au sein de ce halo, trois catégories ont été plus précisément définies pour distinguer (*cf.* annexe 1):

- les personnes qui recherchent un emploi, mais sont non disponibles ;
- les personnes qui sont disponibles, mais ne recherchent pas d'emploi ;
- les personnes qui, bien que déclarant souhaiter travailler, ne sont pas disponibles et ne recherchent pas d'emploi.

Ainsi, selon l'Insee en 2014, « parmi les personnes inactives au sens du BIT, 1,3 million souhaitent un emploi sans être comptées dans la population des personnes au chômage au sens du BIT : elles constituent le halo autour du chômage »<sup>4</sup>.

L'office européen des statistiques, Eurostat, a également fait des recommandations visant à mieux cerner les frontières du chômage et a lui aussi suggéré une définition du halo, plus restrictive toutefois que celle de l'Insee, puisque la dernière catégorie de personnes (celles qui ne sont ni disponibles ni en recherche d'emploi) n'est pas retenue. Le halo du chômage mesuré par Eurostat comprend ainsi :

- les personnes à la recherche d'un emploi, mais pas immédiatement disponibles ;
- les personnes souhaitant travailler, disponibles mais pas à la recherche d'un emploi.

Ces deux catégories représentent respectivement 1 % et 3,8 % de la population active au deuxième trimestre 2014 dans l'UE28 (Union européenne à 28 États membres), le taux de chômage s'élevant à 10,1 % sur cette même période.

C'est ainsi la quantification du chômage, quantification au sens défini par Desrosières (2005), qui est en jeu. « Ce verbe *quantifier*, dans sa forme active (*faire* du nombre), implique qu'il existe une série de conventions préalables, de négociations, de compromis, de traductions, d'inscriptions, de codages et de calculs conduisant à la mise en nombre. La quantification se décompose en deux moments : *convenir* et *mesurer*. L'usage du verbe *quantifier* attire l'attention sur la dimension, socialement et cognitivement créatrice, de cette activité. Celle-ci ne fournit pas seulement un *reflet* du monde (point de vue méthodologique usuel), mais elle le *transforme*, en le reconfigurant autrement » (Desrosières, 2005). La construction de la catégorie du « chômage » constitue donc un tri social et politique amenant à définir « ce qu'une société reconnaît à un moment donné comme étant *son* chômage » (Maruani, 2002).

## 1.2. Des indicateurs révélateurs de la situation des femmes face à l'emploi ?

Rappelons qu'au sens du BIT, un chômeur est défini comme une personne sans emploi, disponible pour travailler et à la recherche d'un emploi. Ainsi, ce n'est pas la seule privation d'emploi qui crée le « chômeur » : la question du souhait de travailler est centrale, qui doit se refléter dans une recherche d'emploi ou une disponibilité pour travailler. Or, le souhait de travailler n'est pas envisagé socialement de la même manière pour les femmes et pour les hommes. Comme le note Maruani (2002), « l'inactivité est un statut qui demeure socialement admissible pour les femmes, difficilement pensable pour les hommes ».

La distinction des différents états vis-à-vis de l'emploi pose la question des « choix ». En effet, les indicateurs statistiques distinguent le temps partiel « choisi » du temps partiel « subi », alors même que cette distinction est très floue. La place des stéréotypes et surtout des rôles sociaux différenciés des femmes et des hommes, notamment dans les responsabilités familiales conduit à relativiser très fortement la notion de choix des femmes. Travailler à temps partiel est ainsi bien souvent une norme intériorisée par les femmes comme une « bonne solution » pour articuler vie professionnelle et vie familiale. Cette intériorisation des normes mais aussi les conséquences de certaines politiques publiques, notamment les politiques familiales, conduisent ainsi à utiliser le terme de temps partiel « choisi » avec beaucoup de précaution, sous peine de justifier les inégalités d'emploi entre femmes et hommes. Par ailleurs, le temps partiel est parfois « choisi »

---

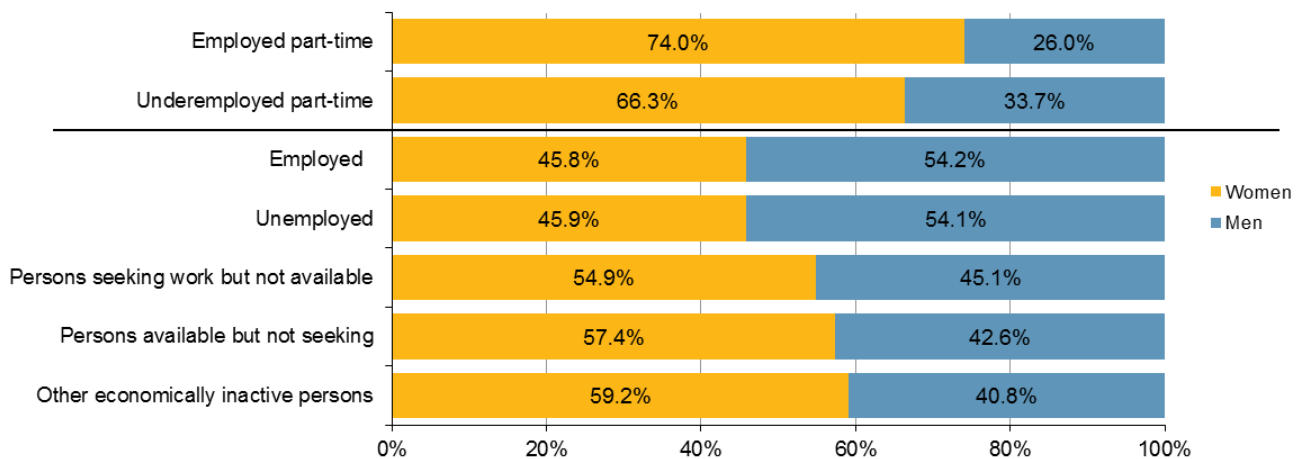
<sup>4</sup> <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=14>

pour faire face en réalité à des conditions de travail difficiles, comme l'a montré Lallement (2000) à propos des salariés de la Poste. La même vigilance terminologique doit s'exercer sur le « souhait » de travailler, déclaré ou non pour les personnes inactives.

Ainsi, comme le soulève Maruani (2001), « Est-il possible d'appréhender les frontières entre le non-emploi, le chômage découragé, l'inactivité contrainte sans tenir compte des logiques de genre ? Omettre ces interrogations (...), c'est se priver d'un des éléments de compréhension essentiels pour l'avenir de l'emploi. »

Les récents travaux d'Eurostat (graphique 3) témoignent des importantes différences entre femmes et hommes face à l'emploi. Si, en Europe, les femmes sont minoritaires parmi les personnes en emploi comme au chômage, elles sont au contraire majoritaires parmi toutes les autres situations particulières sur le marché du travail : temps partiel, sous-emploi, halo du chômage et inactivité.

**Graphique 3. Part des hommes et des femmes dans différents états sur le marché du travail**



Source : [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics\\_explained/index.php/Underemployment\\_and\\_potential\\_additional\\_labour\\_force\\_statistics](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/Underemployment_and_potential_additional_labour_force_statistics). Champ : 15-74 ans, EU-28, 2013.

### 1.3. La construction des catégories à partir des variables de l'enquête *Emploi*

Afin d'éclairer les situations particulières des femmes sur le marché du travail, nous mobilisons l'enquête *Emploi* de 2012. Nous nous trouvons ainsi à une période charnière de rénovation du questionnaire de l'enquête *Emploi* et de changement de définition et de calcul du halo du chômage à partir de cette enquête. Jusqu'en 2012, le halo du chômage était identifié dans l'enquête *Emploi* à travers trois variables (ACTEU, SOU et DEM). À partir de 2013, une variable de halo du chômage (SIT) est calculée à partir de plusieurs variables (ACTEU, PASTRA, RABS, DEM, DISPOC, MREC et SOU). Cette variable de halo regroupe un ensemble de personnes inactives : les personnes en recherche active d'emploi mais non disponibles, les personnes disponibles et en recherche d'emploi mais non considérées comme actives, les personnes souhaitant un emploi mais n'en recherchant pas et les personnes souhaitant un emploi, en recherche d'emploi mais non considérées comme actives et non disponibles et enfin les saisonniers et les personnes ayant un emploi ultérieur non classés en

chômeurs. À partir de cette définition, l'Insee propose des séries agrégées rétropolées sur 2003-2012 par sexe et tranche d'âge.

Les microdonnées de l'enquête *Emploi* n'étant pas encore disponibles pour l'année 2013, nous travaillons dans cet article sur les données 2012. Nous utilisons donc le premier algorithme selon lequel une personne fait partie du halo du chômage si elle répond à deux critères :

\* être classée parmi les inactives (ACTEU='3')

\* répondre à au moins un des deux critères suivants :

- le souhait d'un (autre) emploi (SOU='1') : SOU vaut 1 pour les personnes qui souhaitent travailler ou qui souhaitent avoir un autre emploi,
- le fait d'avoir fait au moins une démarche effective de recherche d'emploi (DEM='1').

Cependant, pour approcher plus finement les différentes configurations des personnes présentes dans le halo du chômage, nous mobilisons également la variable DISPOC (disponibilité pour travailler dans un délai de deux semaines). En outre, pour distinguer les emplois à temps complet des emplois à temps partiel, et en leur sein entre les personnes à temps partiel déclarant ou non souhaiter travailler plus, nous mobilisons aussi les variables TPPRED (temps de travail redressé dans l'emploi principal) et STPLC (souhait de travailler plus). En dépit des difficultés à classer les individus en différents types de temps partiel, mentionnées précédemment, nous tentons une distinction en réduisant le temps partiel « subi » aux seules personnes travaillant à temps partiel et qui déclarent souhaiter travailler plus. Si la personne déclare ne pas souhaiter travailler plus, ou ne pas savoir si elle le souhaite ou n'a pas répondu, nous la classons dans le temps partiel ne souhaitant pas travailler plus (temps partiel 1). Cela peut conduire à réduire le temps partiel considéré comme « subi » mais permet ainsi de prendre l'ampleur du phénomène en dépit de cette possible sous-estimation.

Nous parvenons donc à une distinction de huit états possibles sur le marché du travail<sup>5</sup> :

1. les individus occupant un emploi à temps complet ;
2. les individus occupant un emploi à temps partiel et déclarant ne pas souhaiter travailler davantage (temps partiel 1) ;
3. les individus occupant un emploi à temps partiel et déclarant souhaiter travailler davantage (temps partiel 2) ;
4. les individus au chômage ;
5. les individus inactifs souhaitant travailler, effectuant des recherches d'emploi mais n'étant pas disponibles rapidement (halo1) ;
6. les individus inactifs souhaitant travailler, étant disponibles mais n'effectuant pas de recherche d'emploi (halo2) ;
7. les individus inactifs souhaitant travailler mais n'étant pas disponibles et n'effectuant pas de recherche d'emploi (halo3) ;
8. les autres individus inactifs.

Sur la base de l'enquête de 2012, ce découpage permet de réunir dans le halo toutes les personnes qui y étaient comptabilisées par l'Insee jusqu'en 2012 (à partir des variables ACTEU, SOU et DEM). Il permet en outre une partition plus fine en leur sein entre celles qui sont disponibles ou non, celles qui recherchent un emploi ou non. On parvient donc à se rapprocher

---

<sup>5</sup> Les lignes de commande correspondantes sont présentées dans l'annexe 1.

des trois différents sous-ensembles du halo telles que nouvellement définies par l'Insee mais non encore disponibles *via* l'enquête *Emploi* de 2013.

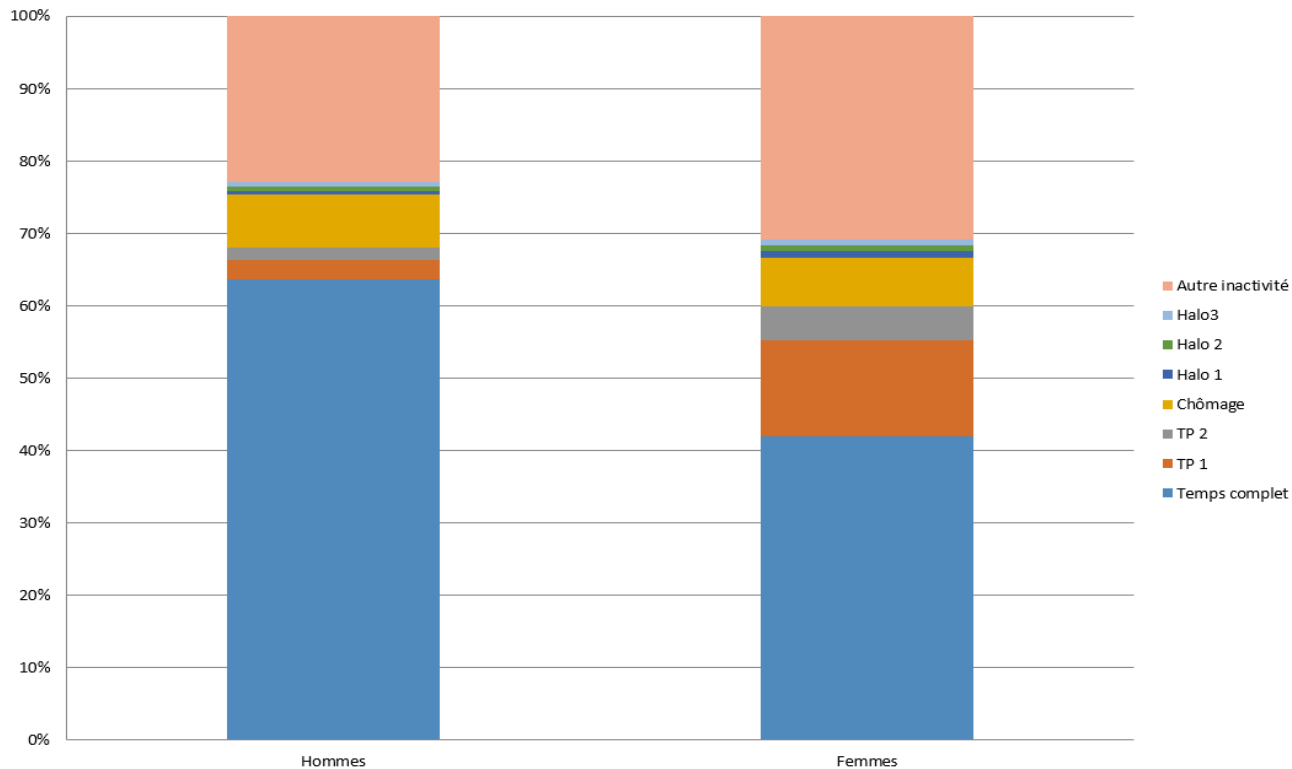
Ces huit états décrivent ainsi un continuum entre la norme de l'emploi à temps complet à un extrême et l'inactivité à l'autre extrême. Entre ces deux pôles, de nombreuses situations plus ou moins éloignées de l'emploi existent. Le « halo » du chômage appartient à ce continuum. Il rassemble les individus comptabilisés comme inactifs mais souhaitant travailler (situations 5, 6 et 7). Ce souhait de travailler n'est néanmoins pas assorti de recherche d'emploi ni de disponibilité à travailler, conditions indispensables à la comptabilisation comme chômeur au sens du BIT.

## 2. LE « CONTINUUM » DES SITUATIONS FACE À L'EMPLOI : VISUALISER LES DIFFÉRENCES SEXUÉES

### 2.1. Un continuum différent pour les femmes et les hommes

L'emploi à temps complet correspond à la situation majoritaire des hommes de 15 à 64 ans. Seules un peu plus de 40 % des femmes sont dans cette situation, l'emploi à temps partiel rassemblant presque 18 %. Au total, 68 % des hommes et moins de 60 % des femmes de 15 à 64 ans sont en emploi. À l'autre extrémité, 31 % des femmes et 23 % des hommes sont inactifs. Le halo du chômage regroupe un peu plus de 1,5 % des hommes et 2,5 % des femmes.

**Graphique 4. Continuum d'emploi des femmes et des hommes (15-64 ans)**

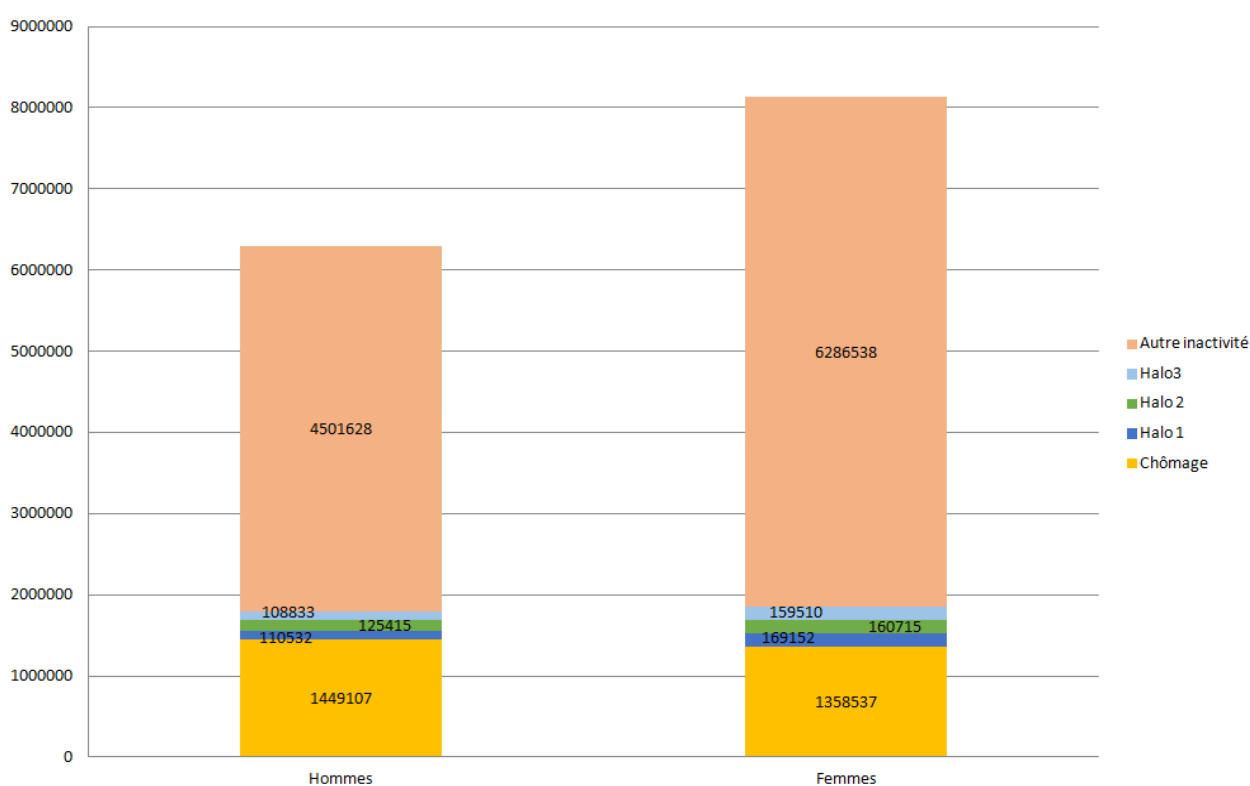


*Note* : La catégorie halo1 se réfère aux individus inactifs souhaitant travailler, effectuant des recherches d'emploi mais n'étant pas disponibles rapidement, la catégorie halo2 aux individus inactifs souhaitant travailler, étant disponibles mais n'effectuant pas de recherche d'emploi et la catégorie halo3 aux individus inactifs souhaitant travailler mais n'étant pas disponibles et n'effectuant pas de recherche d'emploi.

Si les femmes sont ainsi moins au chômage que les hommes (1 449 107 hommes, soit 7,38 % de la population totale, et 1 358 537 femmes, soit 6,69 %), elles sont surreprésentées dans toutes les catégories éloignées de l'emploi à temps complet. Elles représentent 40,6 % des emplois à temps complet mais 83,2 % des temps partiels qui ne déclarent pas souhaiter travailler plus, 75,3 % du temps partiel souhaitant travailler plus, 60,5 % des inactifs souhaitant travailler et recherchant un emploi mais non disponibles immédiatement, 56,2 % des inactifs souhaitant travailler et disponibles mais découragés, 59,4 % des inactifs souhaitant travailler mais non disponibles et n'effectuant pas de recherche. Et elles sont 58,3 % des autres inactifs.

Si on additionne le chômage et le halo du chômage, 1 793 887 hommes et 1 847 914 femmes sont sans emploi et souhaiteraient travailler. Par ailleurs, les inactives restent toujours beaucoup plus nombreuses.

**Graphique 5. Effectifs des femmes et des hommes sans emploi (15-64 ans) selon l'état sur le marché du travail**



La prise en considération du seul taux de chômage cache ainsi de vraies différences de situations face à l'accès à l'emploi entre femmes et hommes. Si le sexe semble à ce niveau une variable importante dans l'analyse de l'accès à l'emploi, il est nécessaire de le croiser avec le diplôme et l'âge, qui peuvent être d'importants facteurs de différenciation entre femmes et hommes.

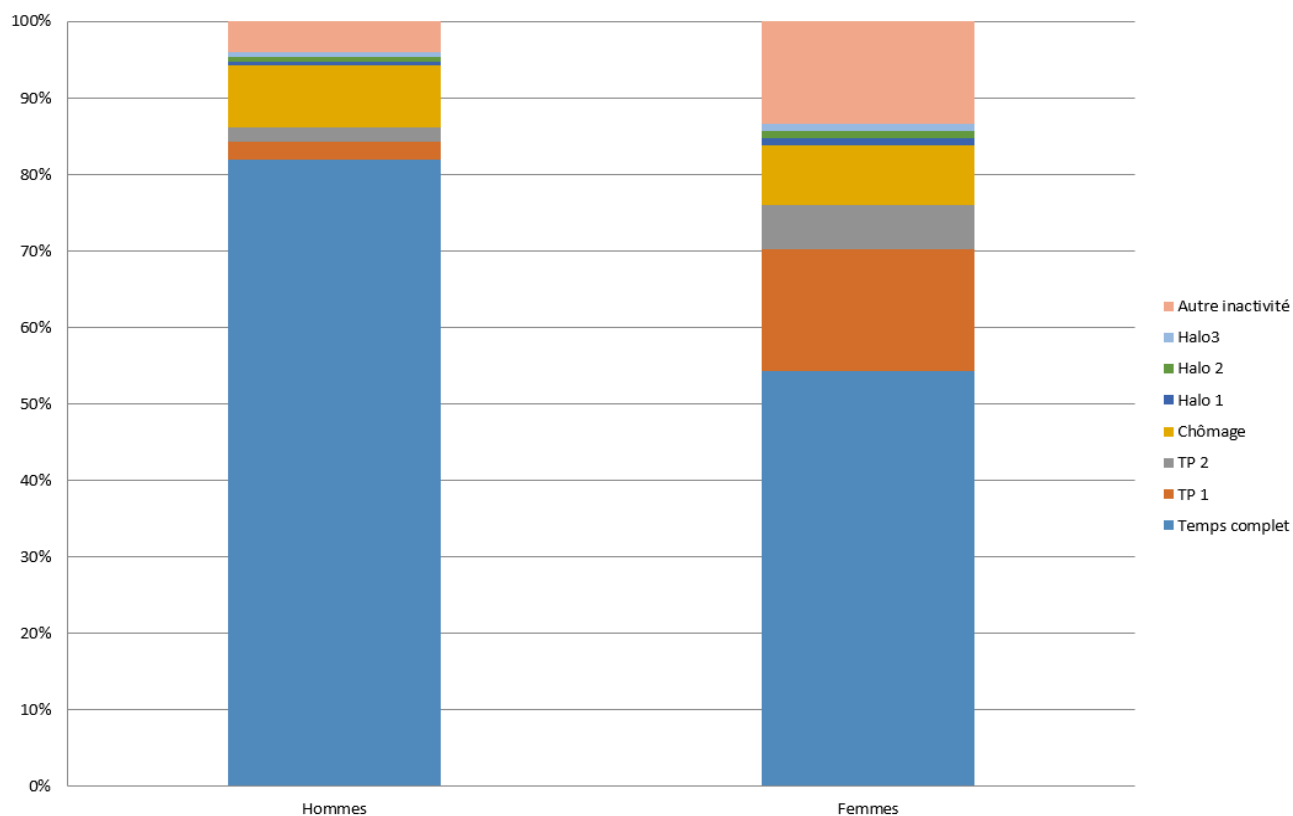
## 2.2. Un continuum différent selon l'âge des individus

Parmi les jeunes de 15 à 24 ans, 53,3 % des hommes et 58,3 % des femmes sont en études, ce qui impacte très fortement « l'inactivité » de cette classe d'âge.

La situation des 25-49 ans est fortement marquée par la place majoritaire accordée à l'emploi : 85 % des hommes (dont 82 % à temps complet) et presque 75 % des femmes sont

en emploi. Cette proportion tombe néanmoins pour les femmes à 54,3 % si on ne considère que l'emploi à temps complet. 7,8 % des femmes, contre 8,1 % des hommes sont au chômage dans cette tranche d'âge, mais l'écart se renverse si l'on y ajoute le halo du chômage, (2,8 % des femmes contre 1,8 % des hommes). 62 % des personnes inactives mais souhaitant travailler sont des femmes et 77 % du total des inactifs.

**Graphique 6. Continuum d'emploi des femmes et des hommes (25-49 ans)**

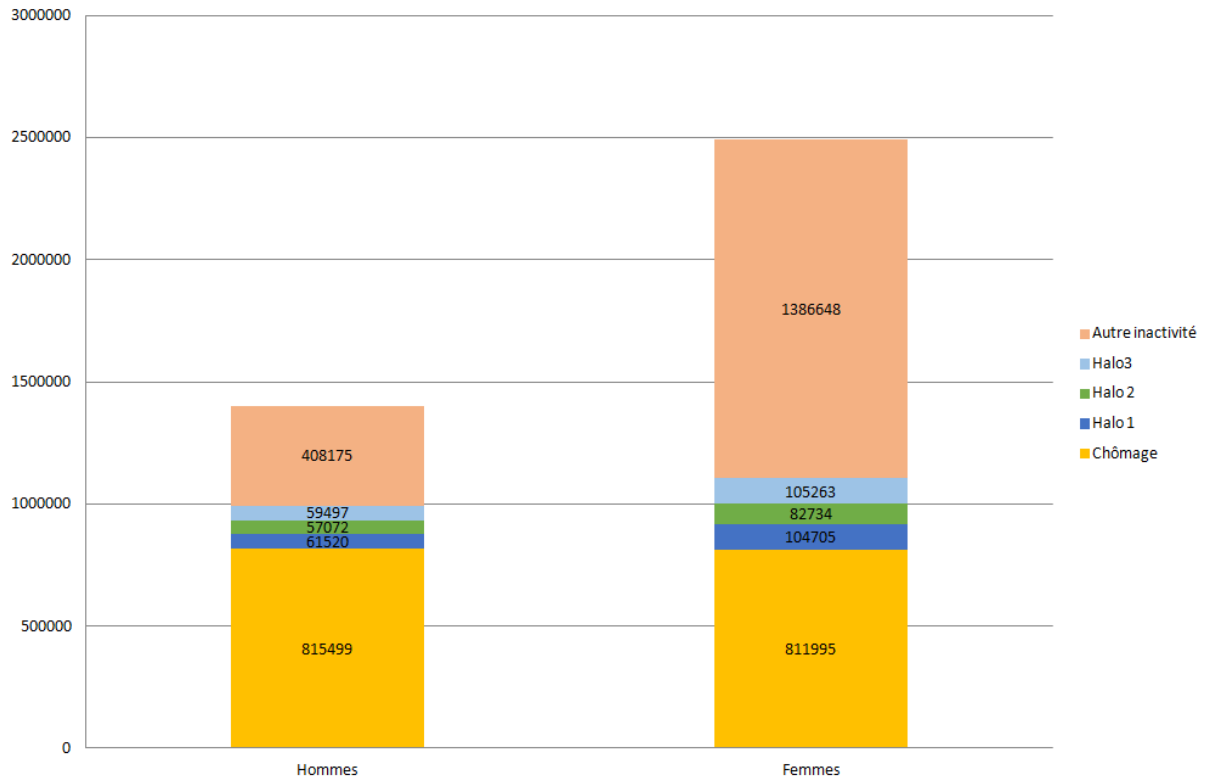


Les femmes entre 25 et 49 ans sont ainsi moins souvent au chômage que les hommes mais connaissent bien plus fortement les situations de non-emploi. Sans même intégrer l'inactivité (1 386 648 femmes), les femmes sans emploi et souhaitant travailler sont plus nombreuses que les hommes (1 104 697 contre 993 588)<sup>6</sup>, alors même qu'elles sont sous-représentées parmi la catégorie des chômeurs. Par ailleurs, 67,4 % des femmes sans emploi sont inactives (dans et hors halo), ce qui n'est le cas que de 41,8 % des hommes.

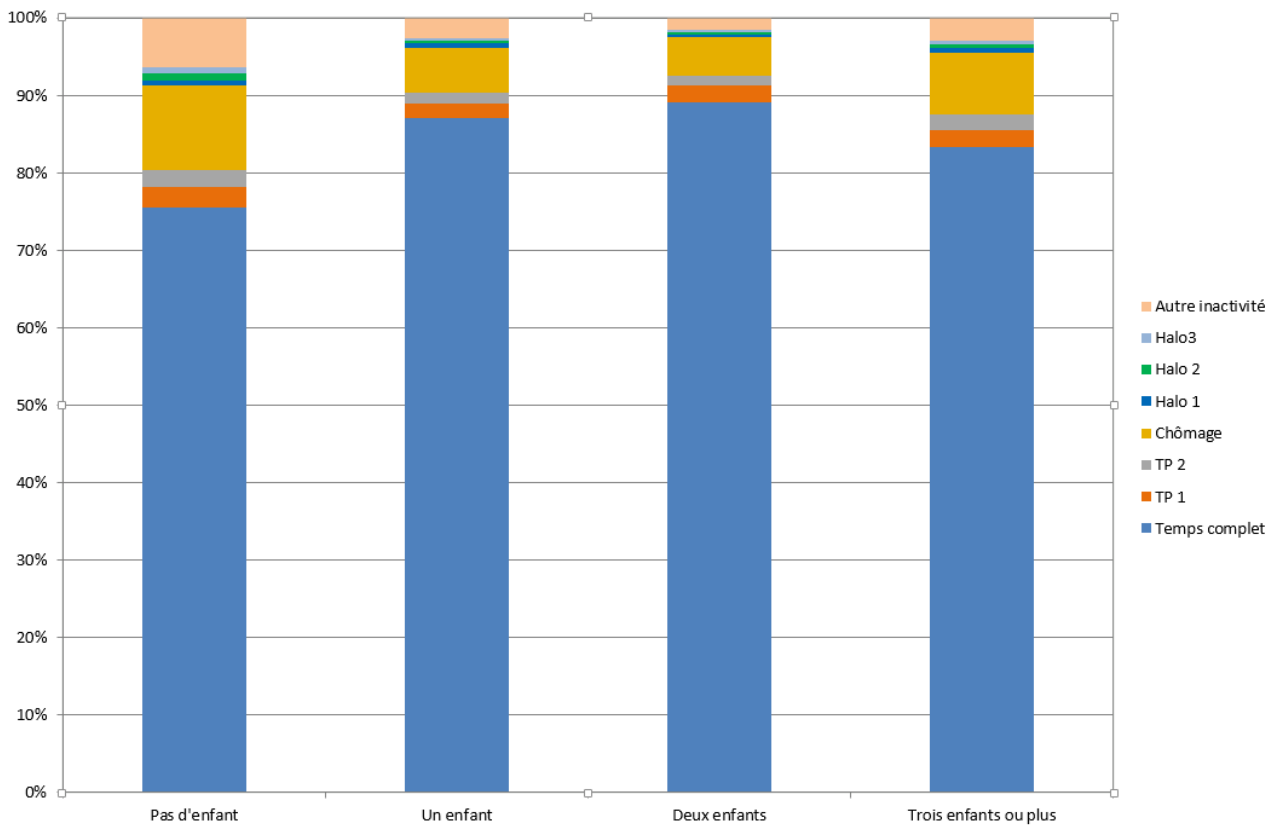
Dans cette tranche d'âge, la présence d'enfants vient fortement impacter les situations des femmes. Ce qui n'est pas ou très peu le cas pour les hommes. L'emploi à temps complet, le temps partiel et l'inactivité sont très fortement influencés pour les femmes par le nombre des enfants. Encore 83 % des pères de plus de trois enfants occupent un emploi à temps complet. Ce n'est plus le cas que d'à peine 30 % des mères, plus de 26 % sont à temps partiel, et plus de 35 % inactives avec, parmi ces dernières, presque 5 % qui pourtant souhaiteraient travailler.

<sup>6</sup> Pourtant, seulement 17 % des femmes inactives souhaitent travailler, contre 30 % des hommes. Présenter les données en pourcentage ou en effectif conduit ainsi à un constat très différent.

**Graphique 7. Effectifs des femmes et des hommes sans emploi (25-49 ans)**

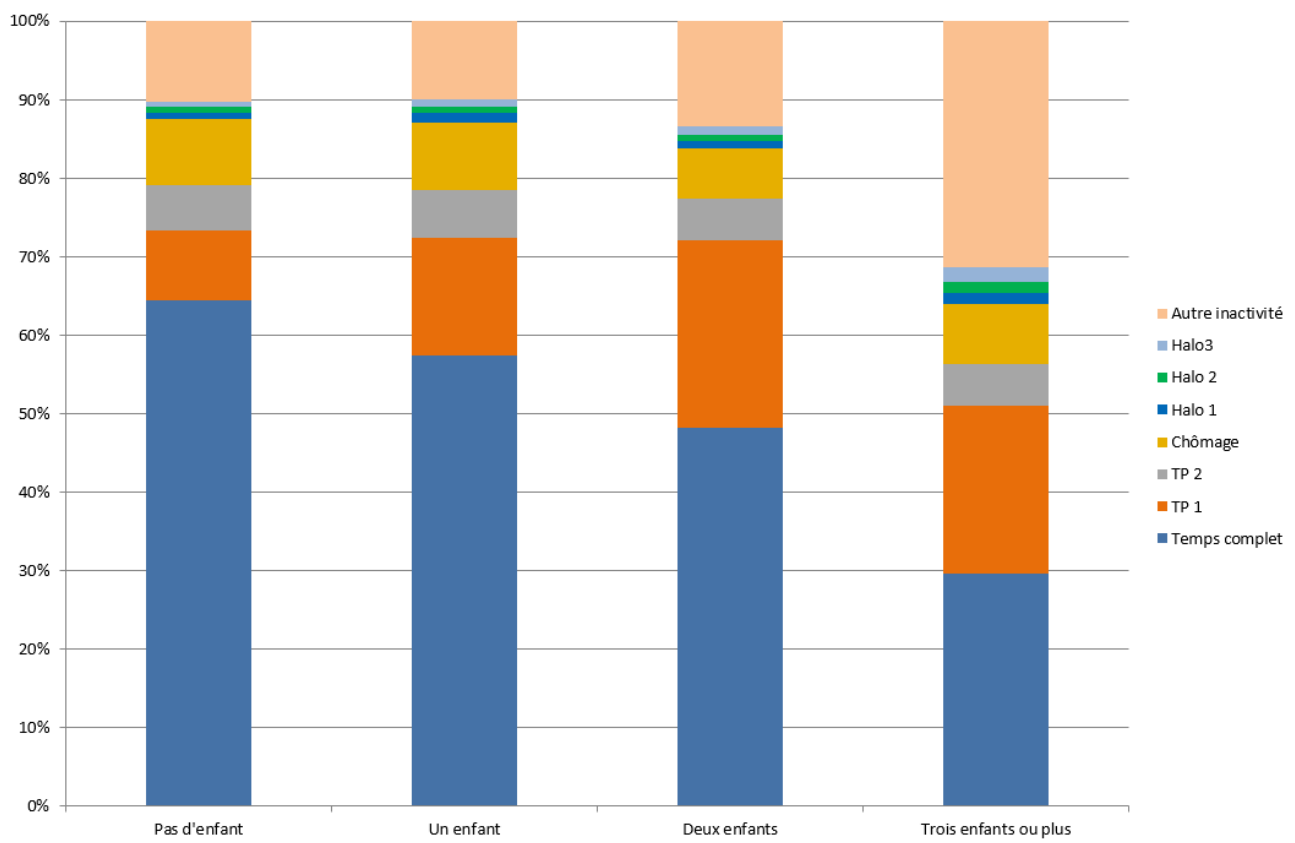


**Graphique 8.a. Continuum d'emploi des hommes selon le nombre d'enfants de moins de 18 ans (25-49 ans)**





**Graphique 8.b. Continuum d'emploi des femmes selon le nombre d'enfants de moins de 18 ans (25-49 ans)**

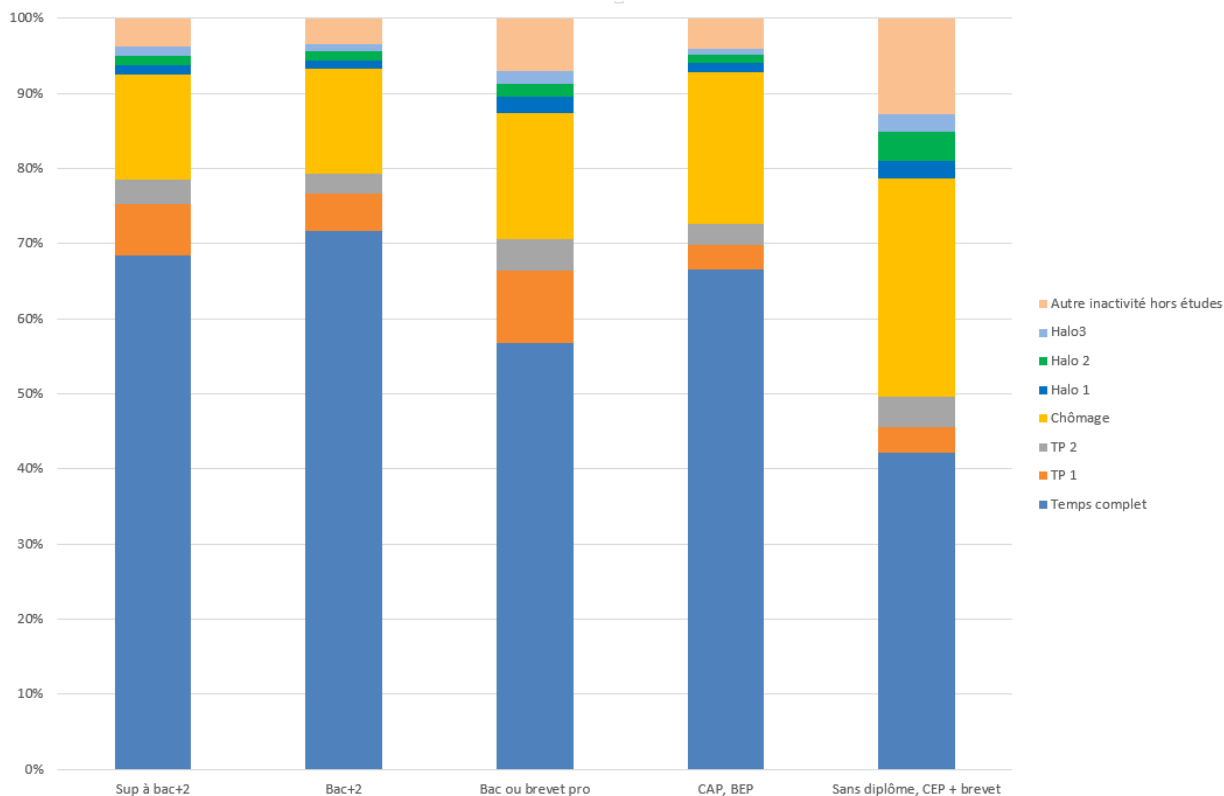


Parmi les plus âgés (50-64 ans), femmes et hommes ont des situations dans l'emploi davantage comparables ; 60,3 % des hommes sont en emploi (dont 55,5 % à temps complet) ; c'est le cas de 53,5 % des femmes, dont cependant 36,3 % seulement à temps complet. Si le temps partiel reste caractéristique des femmes, l'inactivité et le halo du chômage le sont moins ; 41 % des femmes et 33,7 % des hommes sont inactifs et 1,2 % des hommes et 1,48 % des femmes sont inactives tout en souhaitant travailler. C'est ici surtout l'inactivité hors retraite des femmes qui joue, car l'âge moyen auquel elles liquident leurs droits à la retraite est encore aujourd'hui supérieur à celui des hommes, même s'il se réduit depuis plusieurs années (Bonnet et Hourriez, 2012).

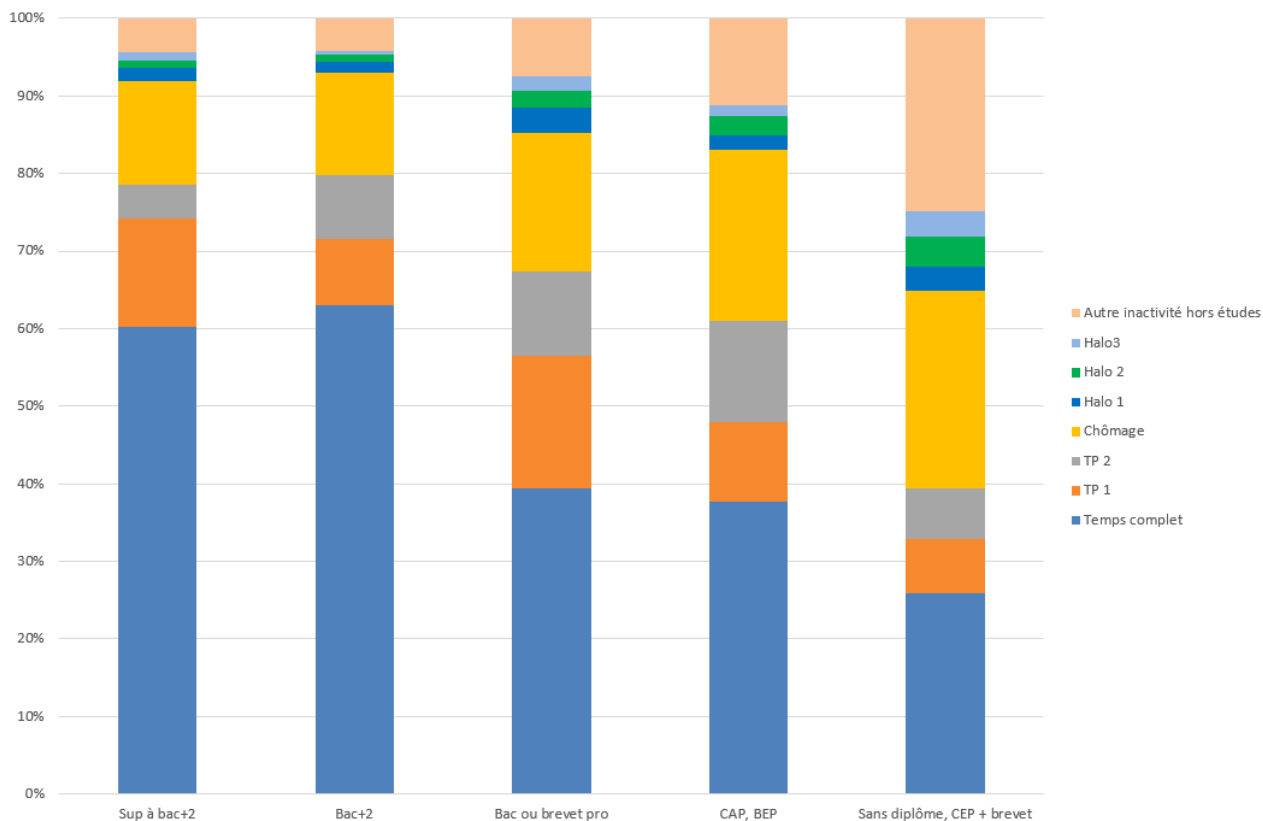
### 2.3. Une comparaison femmes-hommes selon le niveau de diplôme

Chez les jeunes de 15 à 24 ans hors étudiants, le diplôme semble jouer différemment pour les femmes et les hommes. Alors que 60 % des femmes diplômées d'un niveau supérieur au bac+2 sont en emploi à temps complet, c'est le cas de 68 % des hommes. À l'autre extrême, 42 % des hommes non diplômés sont dans cette situation, contre seulement 26 % des femmes. Entre jeunes femmes diplômées et non diplômées en emploi à temps complet, un écart d'environ 33 points existe donc. Cet écart n'est que de 26 points chez les hommes. Chez les jeunes femmes, taux d'emploi et diplôme semblent être plus étroitement liés que chez les hommes, dont les situations d'emploi sont plus homogènes quel que soit le diplôme.

**Graphique 9.a. Continuum d'emploi des hommes selon le niveau d'études (15-24 ans hors étudiants)**



**Graphique 9.b. Continuum d'emploi des femmes selon le niveau d'études (15-24 ans hors étudiantes)**



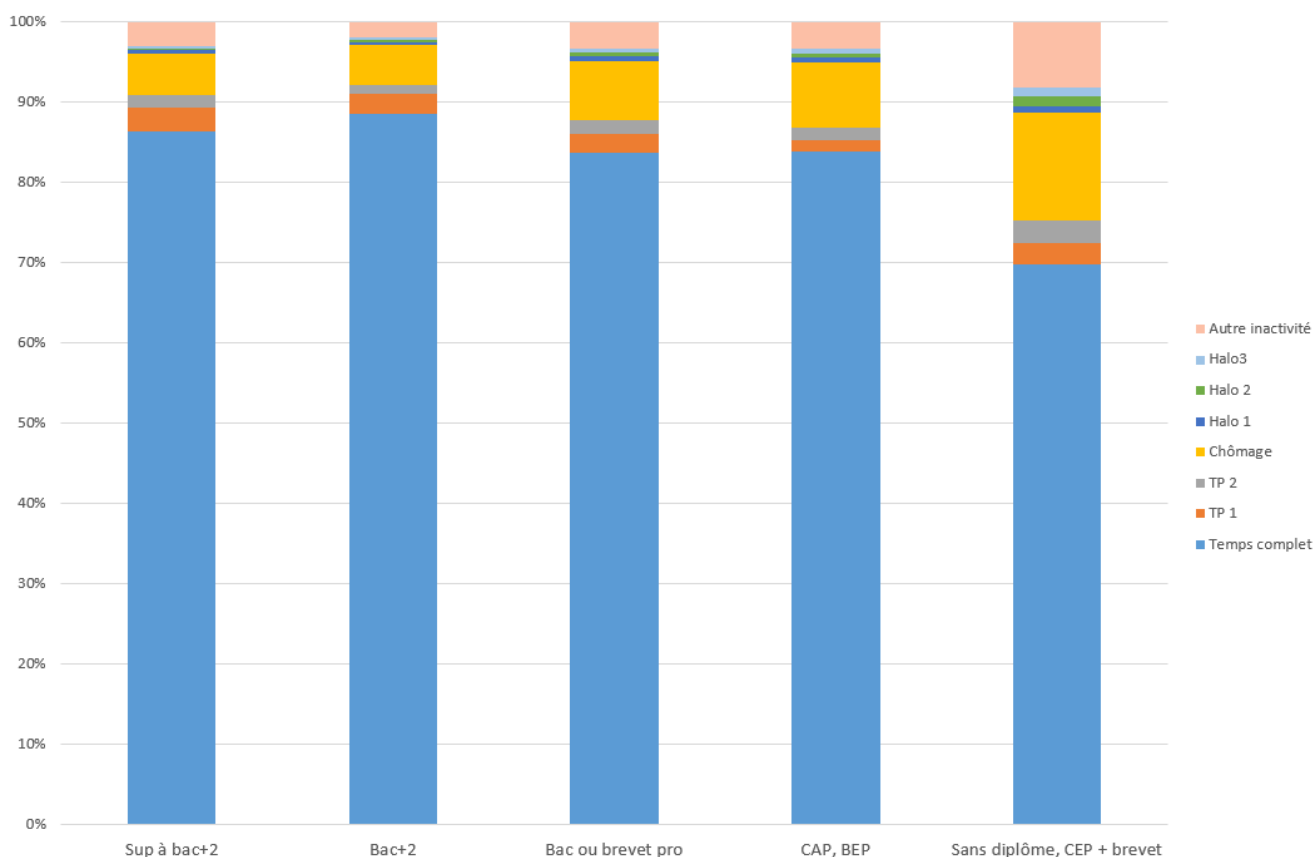
Mais ces résultats en pourcentage doivent être nuancés par l'analyse des effectifs. Les femmes ayant un diplôme supérieur à bac+2 sont plus nombreuses en emploi à temps complet que les hommes ; c'est ici le nombre bien supérieur de femmes de ce niveau de diplôme qui explique ce résultat. Par ailleurs, l'emploi à temps partiel reste très important parmi ces femmes diplômées.

Les femmes sont également moins nombreuses à n'obtenir aucun diplôme, ce qui explique qu'elles soient dans ce cas moins nombreuses à être dans le halo du chômage et au chômage, alors même que leur taux de chômage est supérieur. Dans tous les cas, elles sont toujours plus présentes dans l'inactivité.

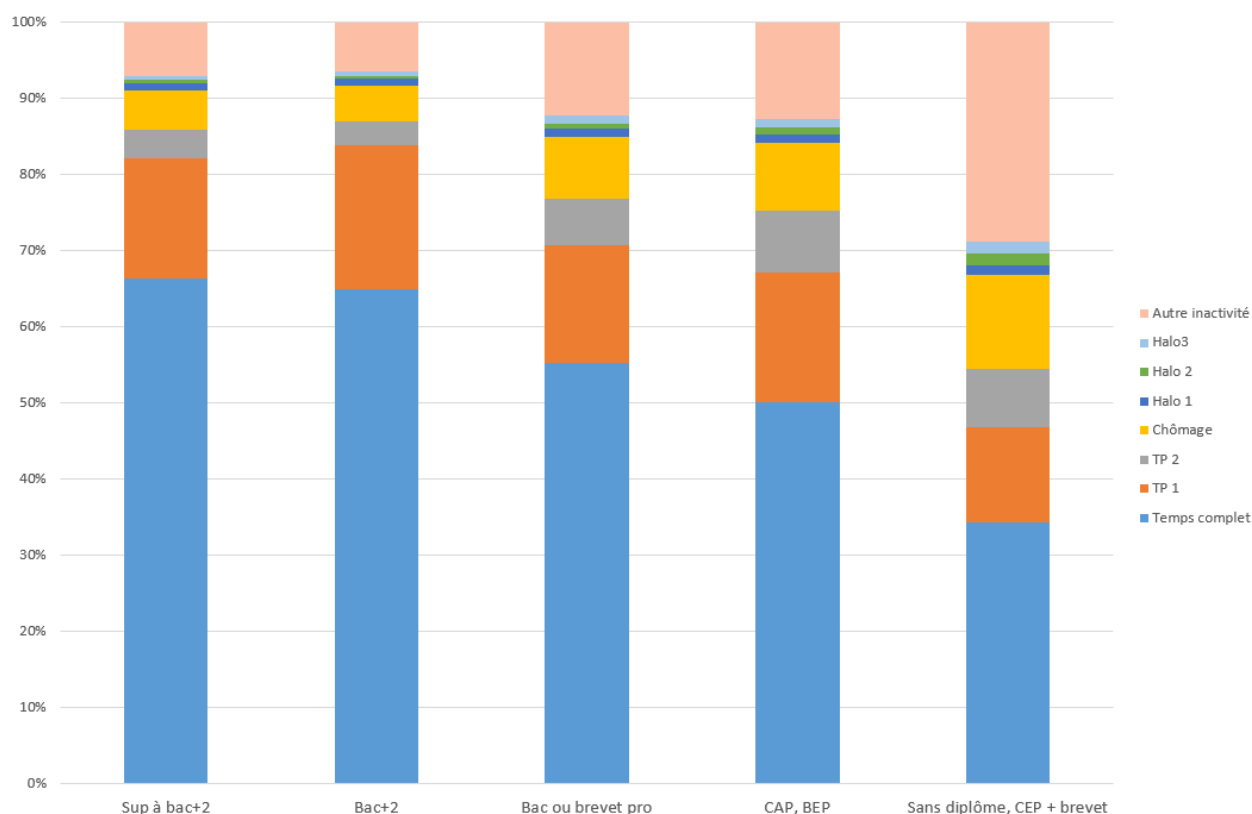
Parmi les individus entre 25 et 49 ans, l'effet du diplôme impacte beaucoup plus fortement les situations des femmes que celles des hommes.

Plus de 85 % des hommes diplômés (>bac+2) occupent un emploi à temps complet et c'est encore le cas de 70 % des hommes sans diplôme. Pour les femmes, les proportions respectives sont de 66 et 34 %. L'absence de diplôme pour les femmes modifie très fortement leur situation. Bien qu'un peu moins nombreuses que les hommes à sortir du système éducatif sans diplôme, leur situation face à l'emploi en pâtit plus fortement.

**Graphique 10.a. Continuum d'emploi des hommes selon le niveau d'études (25-49 ans)**



**Graphique 10.b. Continuum d'emploi des femmes selon le niveau d'études (25-49 ans)**



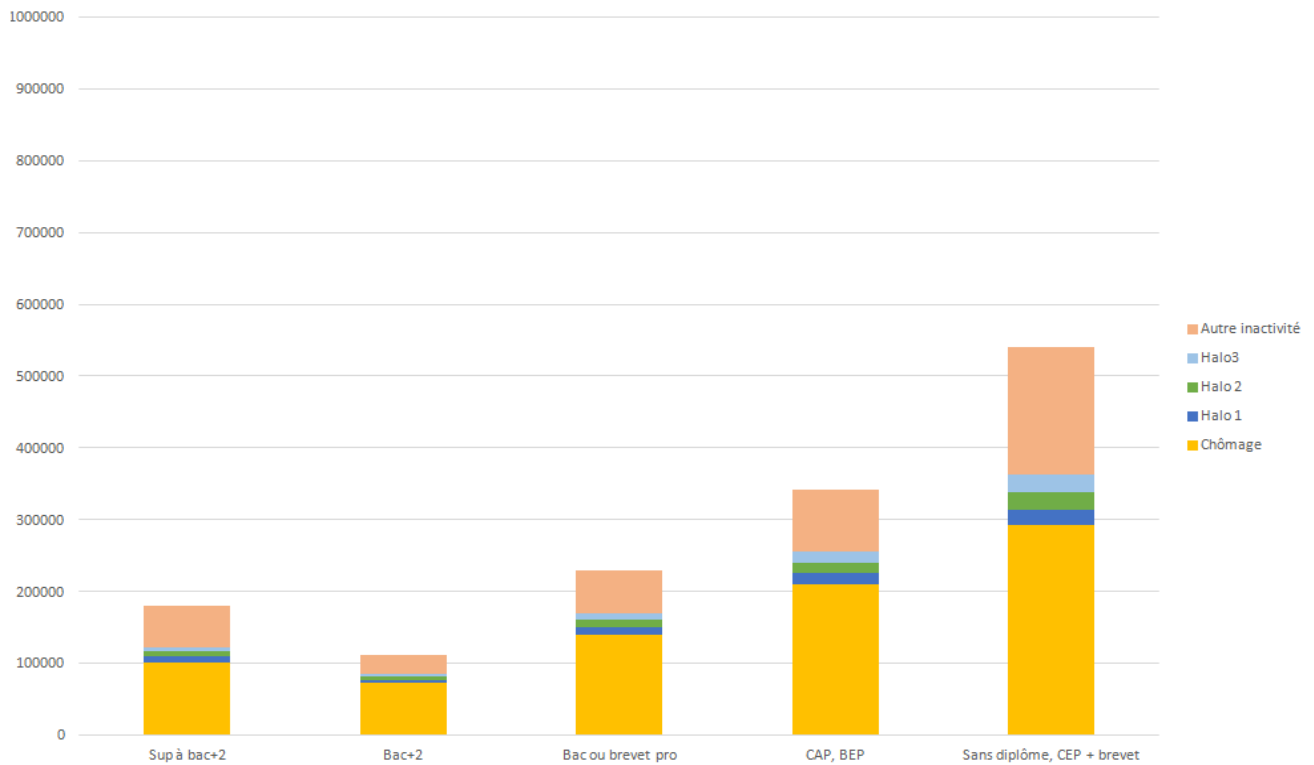
Le nombre d'enfants joue également différemment pour les femmes selon le niveau de diplôme. Pour les diplômées du supérieur, il vient accroître la part de temps partiel, notamment pour celles qui ne déclarent pas vouloir travailler plus, alors que c'est surtout l'inactivité qui augmente pour les femmes moins diplômées. Si la part des femmes dans le halo du chômage augmente avec la présence et le nombre des enfants, l'écart est nettement plus important pour les femmes sans diplôme (de 2,8 % sans enfant à 6,8 % avec 3 ans enfants ou plus) que pour les femmes ayant un diplôme supérieur au bac+2 (de 1,8 % à 2,3 %).

Par ailleurs, le halo du chômage et l'inactivité sont, quel que soit le niveau de diplôme, plus féminisés. Ce qui n'est pas forcément le cas du chômage. Les graphiques montrent comment à taux de chômage identique, les diplômés de bac+2 connaissent des situations face à l'emploi très différentes selon leur sexe.

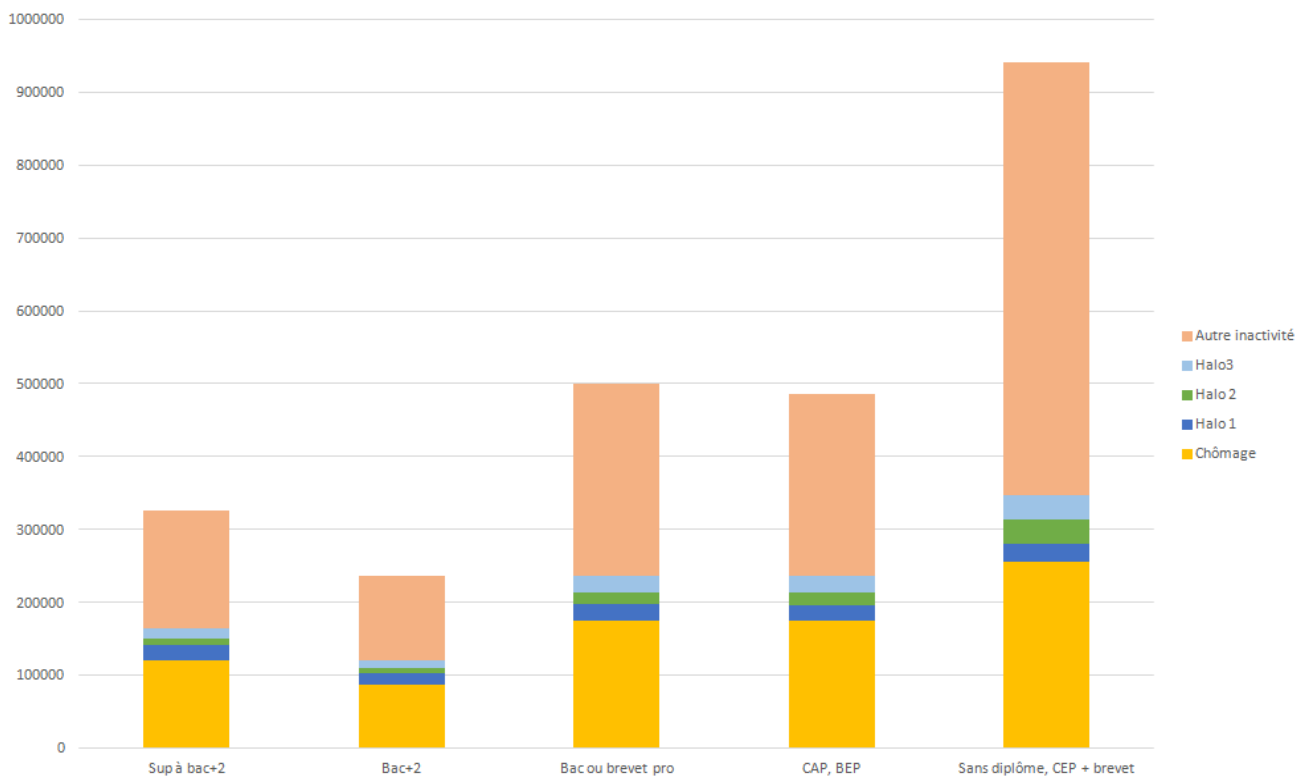
Au total, les taux de chômage diffèrent beaucoup moins entre femmes et hommes, que ne le font les situations de non-emploi, et ceci quel que soit le niveau de diplôme.

Rappelons que les effectifs sont impactés par la prépondérance des femmes parmi les titulaires d'un diplôme de niveau bac et au-delà. Néanmoins, ce haut niveau de formation ne les protège pas totalement du non-emploi. Si les femmes sont 331 342 de plus que les hommes à être titulaires d'un diplôme supérieur au bac+2, elles sont encore 146 033 de plus que les hommes à être malgré tout sans emploi.

**Graphique 11.a. Effectifs des hommes sans emploi selon l'état sur le marché du travail et le niveau de diplôme (25-49 ans)**



**Graphique 11.b. Effectifs des femmes sans emploi selon l'état sur le marché du travail et le niveau de diplôme (25-49 ans)**



Parmi les plus âgés, les femmes diplômées sont massivement concentrées à bac et bac+2 ; les non diplômés sont aussi en majorité des femmes. Ces générations sont antérieures à l'élévation massive du niveau de formation des femmes. Le diplôme semble agir avec le même effet linéaire pour les femmes et les hommes ; plus le niveau de formation se réduit plus le non-emploi augmente, et c'est surtout l'accroissement du temps partiel des femmes qui distingue les deux sexes. Parmi les sans-diplômes, les effectifs étant assez différents, plus de la moitié des femmes âgées sont sans emploi, soit 1 311 393 femmes contre 871 359 hommes.

### **3. LES EFFETS CROISÉS DU SEXE ET DU DIPLÔME SUR LES SITUATIONS FACE À L'EMPLOI : UNE ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE**

#### **3.1. « Toutes choses égales par ailleurs », des femmes davantage présentes dans tous les états autres que l'emploi à temps complet**

Afin de préciser les analyses menées sur les statistiques descriptives, nous menons dans cette dernière partie, une analyse économétrique pour tenter d'établir un chiffrage « toutes choses égales par ailleurs » des écarts persistants entre hommes et femmes en termes d'accès à l'emploi, en insistant sur le rôle du niveau de diplôme. L'échantillon est limité aux 25-49 ans, puisque nous avons constaté dans la partie précédente que des logiques différentes étaient à l'œuvre pour expliquer les situations des plus jeunes ou des plus âgé(e)s. Nous nous concentrons donc sur le milieu du cycle de vie où les comportements des hommes et des femmes sur le marché du travail ne sont influencés ni par la phase d'éducation initiale ni par des retraits d'activité liés à la retraite. Deux types de régressions logistiques sont menés. D'une part, des régressions dans lesquelles la variable dépendante a huit modalités correspondant à celles utilisées dans la partie précédente (emploi à temps complet, emploi à temps partiel 1 et 2, chômage, trois formes de halo, autre inactivité), l'emploi à temps complet servant de référence (parties 3.1, 3.2 et 3.3). D'autre part, des régressions dans lesquelles la variable dépendante est resserrée sur quatre modalités (emploi, chômage, halo, autre inactivité), l'emploi (quel que soit le temps de travail) servant alors de référence (parties 3.4 et 3.5).

Les résultats de la régression menée sur l'ensemble de l'échantillon (annexe 2) montrent que les femmes ont significativement plus de « risques » que les hommes de se trouver dans un autre état que l'emploi à temps complet. Leur probabilité est en particulier nettement plus élevée d'être en temps partiel (1 et 2) et en inactivité. Elles ont également plus de « risques » de se trouver dans le halo du chômage, notamment dans la situation où elles souhaitent un emploi mais ne sont ni disponibles pour en occuper un ni en recherche d'emploi (halo3).

Du côté du diplôme, on observe qu'il réduit la probabilité de se trouver dans un autre état que l'emploi à temps complet. L'effet est particulièrement net pour l'inactivité et le chômage.

Ainsi, être une femme augmente la probabilité de connaître tous les états autres que l'emploi à temps complet et parallèlement plus le diplôme est élevé plus la probabilité d'être en emploi à temps complet est forte. Les femmes étant plus diplômées que les hommes, se pose alors la question de l'interaction entre ces deux effets (partie 3.4. et 3.5).

### 3.2. Les effets comparés entre femmes et hommes

Certaines variables jouent différemment pour les femmes et les hommes pour expliquer leur situation face à l'emploi. C'est le cas principalement de la présence d'enfants et de leur nombre. Pour les hommes, avoir des enfants va réduire la probabilité d'être dans une autre situation que celle de l'emploi à temps complet. Pour les femmes, au contraire, avoir des enfants vient augmenter la probabilité d'être dans toutes les situations autres que l'emploi à temps complet. La présence de plus de deux enfants ou d'un enfant de moins de trois ans augmente en particulier pour les femmes la probabilité d'être dans le halo du chômage ou en inactivité.

Être en couple joue aussi en partie différemment pour les femmes et les hommes. Cela réduit la probabilité d'être dans un autre état que l'emploi à temps complet pour les hommes et vient au contraire augmenter la probabilité des femmes d'être à temps partiel 2 et inactives.

D'autres variables agissent dans le même sens pour les femmes et les hommes. C'est le cas du diplôme qui réduit dans les deux cas la probabilité d'être éloigné de l'emploi à temps complet. Les variables géographiques impactent aussi identiquement les deux sexes.

### 3.3. « Toutes choses égales par ailleurs », une probabilité de non-emploi toujours plus élevée pour les femmes

Afin d'obtenir un ordre de grandeur des probabilités comparées des hommes et des femmes de se trouver dans un état ou un autre sur le marché du travail toutes choses égales par ailleurs, nous mobilisons une méthode suggérée par Deauvieu (2010) qui permet de traduire sous forme de probabilités les résultats d'une régression logistique (voir encadré).

#### Méthodologie des ordres de grandeur des probabilités comparées

En notant  $Y_i$  l'état sur le marché du travail d'un individu  $i$ , et  $X_i$  les caractéristiques individuelles de l'individu  $i$  (sexe, niveau de diplôme, âge, vie en couple, âge et nombre des enfants, habitant en zone urbaine ou rurale, en ZUS ou non, originaire de l'UE27 ou non), nous estimons des modèles logits multinomiaux, expliquant la probabilité d'être dans l'état  $j$  (en emploi, au chômage, dans le halo ou inactif) spécifiés de la manière suivante :

$$P(Y_i = j) = \frac{e^{\beta_j X_i}}{\sum_{k=0}^4 e^{\beta_k X_i}} \text{ pour } j = 1(\text{emploi}); 2(\text{ch\^omage}); 3(\text{halo}); 4(\text{inactivit\^e})$$

Pour procéder à l'estimation du modèle, il convient de choisir une modalité de référence (Afssa, 2003). Pour les régressions logistiques distinguant quatre modalités (emploi, chômage, halo et inactivité), l'emploi est utilisé comme référence. Pour les régressions logistiques distinguant huit modalités (emploi à temps complet, emploi à temps partiel 1 et 2, chômage, halo de type 1, halo de type 2, halo de type 3 et inactivité), l'emploi à temps complet est utilisé comme référence. Dans les régressions distinguant quatre modalités, la référence est donc le cas où  $j=1$  et le modèle à partir duquel nous estimons les coefficients  $\beta$  se réécrit ainsi :

$$P(Y_i = j) = \frac{e^{\beta_j X_i}}{1 + e^{\beta_2 X_i} + e^{\beta_3 X_i} + e^{\beta_4 X_i}} \text{ pour } j = 2; 3; 4$$

$$\text{Et } P(Y_i = 1) = \frac{1}{1 + e^{\beta_2 X_i + e^{\beta_3 X_i + e^{\beta_4 X_i}}}}$$

Les valeurs des coefficients ne pouvant pas être interprétées directement dans le cas des régressions non linéaires, nous mobilisons une méthode suggérée par Deauvieu (2010) afin de comparer la probabilité de survenue de cet événement pour deux groupes d'individus. Cette méthode permet de dépasser le problème lié à l'interprétation des *odds-ratios* comme des rapports de risque – ce qu'il ne sont pas – et de fournir un rapport de probabilités entre deux catégories d'individus calculé sur l'ensemble de l'échantillon et non seulement en référence à l'individu possédant toutes les caractéristiques dites « de référence ».

L'*odds-ratio* (ou rapport de cote) défini pour deux groupes A et B<sup>7</sup> comme le rapport  $\frac{\frac{P_A}{1-P_A}}{\frac{P_B}{1-P_B}}$

est parfois utilisé pour rendre compte du rapport de risque relatif de survenue d'un événement entre deux groupes. Pourtant, le rapport de cote ne correspond pas au rapport de risque relatif ; il s'en rapproche simplement dans le cas où les probabilités  $P_A$  et  $P_B$  sont peu éloignées.

Un moyen de comparer la situation entre un groupe A et un groupe B peut consister à comparer la probabilité de survenue de l'événement pour la catégorie de référence du modèle (ici un homme peu diplômé, célibataire, sans enfant, vivant en milieu rural, hors ZUS, originaire hors UE) à la probabilité de survenue de l'événement pour une personne ne différant de la catégorie de référence que par la caractéristique dont on cherche à déterminer l'effet (par exemple le sexe). Néanmoins, cet écart à la situation de référence ne renseigne pas sur l'écart ou le rapport de probabilité de survenue de l'événement entre tous les hommes et toutes les femmes. Il ne vaut que pour les hommes et les femmes peu diplômés, célibataires, sans enfant, vivant en milieu rural, hors ZUS, originaires hors UE.

La méthode proposée par Deauvieu (2010) permet de dépasser ce problème en proposant le calcul d'un « écart expérimental ». On calcule alors pour chaque individu sa probabilité individuelle de connaître l'événement modélisé. Puis, sur la base des coefficients du modèle, on calcule les probabilités théoriques associées à chaque individu s'il ne différait que par une caractéristique de ce qu'il est réellement. On fait ensuite la moyenne des probabilités théoriques que l'on peut alors comparer les unes aux autres. Par exemple, on calcule quelle serait la probabilité moyenne de se trouver dans un état si tous les individus de notre échantillon étaient des femmes et la probabilité moyenne de se trouver dans un état si tous les individus étaient des hommes. On peut donc ensuite comparer ces deux probabilités et obtenir un résultat moyen de la différence de probabilité entre hommes et femmes tout en contrôlant pour l'ensemble des caractéristiques observées introduites dans le modèle. Cette méthode est particulièrement utile ici dans la mesure où elle permet de distinguer l'ampleur des effets de chacune de ces variables, même dans le cas où elles influencent dans le même sens les probabilités d'être dans chaque état.

Le tableau 1 ci-dessous présente les rapports de probabilité entre femmes et hommes de se trouver dans différents états plutôt qu'en emploi à temps complet (référence). On peut donc interpréter les résultats de la manière suivante (en prenant ici pour l'exemple le calcul pour l'inactivité) : si tous les individus de l'échantillon étaient des femmes (toutes leurs autres

<sup>7</sup> Avec  $P_A$ , respectivement  $P_B$ , la probabilité de survenue de l'événement pour le groupe A, respectivement pour le groupe B.



caractéristiques demeurant identiques), la probabilité d'être en inactivité serait de 21,4 % tandis que, si tous les individus de l'échantillon étaient des hommes (toutes leurs autres caractéristiques demeurant identiques), la probabilité d'être en inactivité s'élèverait à 5,4 %. Le rapport de ces deux probabilités est donc environ de 4 comme indiqué dans le tableau.

On observe donc que les rapports de probabilité sont systématiquement supérieurs à 1, ce qui signifie que les femmes ont toujours plus de « risques », comparativement aux hommes d'être dans n'importe quel état plutôt qu'en emploi à temps complet. Cet écart est particulièrement marqué pour l'emploi à temps partiel (1 et 2), les femmes ayant une probabilité 8,5 fois plus élevée que les hommes d'occuper un emploi à temps partiel 1 et 5 fois plus élevée d'occuper un emploi à temps partiel 2 (*i.e.* tout en souhaitant travailler davantage). L'écart entre hommes et femmes est également très marqué pour l'inactivité, avec un rapport de 1 à 4 et pour les différentes formes du halo du chômage où les femmes sont plus présentes « toutes choses égales par ailleurs », notamment dans le halo le plus « proche » de l'inactivité où les individus déclarent souhaiter travailler mais n'être ni disponibles ni en recherche d'emploi (ratio de 3,2).

On observe enfin que la probabilité d'être au chômage est 1,5 plus élevée pour les femmes « toutes choses égales par ailleurs », ce qui corrobore l'idée selon laquelle, c'est bien le plus haut niveau d'éducation des femmes qui permet un rapprochement des taux de chômage, tandis que des différences persistent à niveau d'éducation et situation personnelle et sociale donnés. Cependant, ce rapport de probabilités est le plus faible de tous, ce qui illustre la difficulté de rendre compte des situations spécifiques des femmes sur le marché du travail à travers l'indicateur du taux de chômage et à quel point l'usage de cet indicateur peut masquer l'hétérogénéité des situations féminines sur le marché du travail.

**Tableau 1. Rapports de probabilité entre femmes et hommes de se trouver dans différents états du marché du travail (référence : emploi à temps complet)**

	Échantillon = femmes	Échantillon = hommes	Rapport de probabilité femme/ homme (réf: emploi à temps complet)
Emploi à temps partiel 1	0,2335	0,0269	8,6845
Emploi à temps partiel 2	0,1114	0,0223	4,9985
Chômage	0,1425	0,0909	1,5681
Halo1	0,0217	0,0081	2,6810
Halo2	0,0211	0,0079	2,6671
Halo3	0,0257	0,0080	3,2029
Inactivité	0,2136	0,0539	3,9607

La méthode proposée par Deauvieu (2010) permet également de calculer des rapports de probabilités en croisant le critère du sexe et du diplôme afin de voir si le niveau de diplôme joue un rôle relativement plus important pour les femmes que pour les hommes (parties 3.4 et 3.5).

Cette dernière étape éclaire donc les inégalités entre hommes et femmes qui sont susceptibles de persister à niveau de diplôme identique. On observera en particulier les inégalités entre femmes et hommes parmi les sans diplôme ou les peu diplômés (aucun diplôme, certificat

d'études primaires ou brevet des collèges) et parmi les plus diplômés (diplôme supérieur à bac+2). Cela suppose de mener des régressions séparées selon le niveau de diplôme et de comparer ensuite les probabilités relatives de se trouver dans un état ou un autre sur le marché du travail, afin d'observer à quel point les hommes et les femmes de même niveau de diplôme connaissent encore des situations différentes sur le marché du travail.

Des régressions menées par sexe et contrastées selon le niveau de diplôme permettent enfin d'apporter des éléments d'information sur l'ampleur des inégalités entre femmes (et entre hommes) selon leur niveau de diplôme. Les écarts entre très diplômés et peu diplômés sont-ils de même ampleur parmi les hommes et que parmi les femmes ?

### 3.4. Différences et similitudes de l'effet protecteur du diplôme entre femmes et hommes

L'effet du diplôme sur le chômage et le halo du chômage joue de manière similaire parmi les femmes, d'une part, et parmi les hommes, d'autre part<sup>8</sup>.

Plus le diplôme est élevé, plus la probabilité d'être en emploi par rapport au chômage est élevée. Les hommes faiblement diplômés ont une probabilité 2,72 plus forte d'être au chômage que les très diplômés, tandis que, chez les femmes, le rapport est de 2,80. Ici, l'effet protecteur du diplôme est donc d'une ampleur comparable parmi les femmes, d'une part, et les hommes, d'autre part.

**Tableau 2. Rapports de probabilité de se trouver dans différents états : effet « femme » et effet « diplôme » (référence : emploi)**

	Effet « diplôme »		Effet « femme »	
	Rapport de probabilité femme peu diplômée/ femme très diplômée	Rapport de probabilité homme peu diplômé/ homme très diplômé	Rapport de probabilité femme peu diplômée/ homme peu diplômé	Rapport de probabilité femme très diplômée/ homme très diplômé
Chômage vs. Emploi	2,79	2,73	1,23	1,19
Halo vs. Emploi	3,27	3,25	1,99	2,03
Inactivité vs. Emploi	3,81	3,07	3,40	2,44

Le diplôme a également le même impact protecteur pour les femmes et les hommes par rapport au halo du chômage. Les hommes faiblement diplômés ont une probabilité 3,25 fois plus forte d'être dans le halo du chômage plutôt que d'être en emploi par rapport aux hommes les plus diplômés. Chez les femmes, le rapport de probabilité est de 3,27.

En revanche, quand on s'intéresse à l'inactivité, le rôle protecteur du diplôme joue différemment pour les hommes et les femmes. Une femme faiblement diplômée a près de quatre fois plus de risques qu'une femme très diplômée d'être inactive, tandis qu'un homme

<sup>8</sup> Rappelons que les traitements qui suivent (parties 3.4 et 3.5) concernent un nombre d'états face à l'emploi plus réduit. Au lieu des huit états analysés jusqu'ici, nous nous restreignons aux quatre états principaux : être en emploi (quel que soit le temps de travail), au chômage, dans le « halo » du chômage (les trois types de halo confondus) et être en inactivité.

faiblement diplômé a seulement trois fois plus de risques qu'un homme très diplômé d'être inactif. Si le diplôme protège tout le monde de l'inactivité, il en protège donc relativement plus les femmes.

### **3.5. Des écarts persistants entre femmes et hommes de même diplôme : un effet « femme »**

Si le diplôme a un impact similaire sur le chômage et le halo parmi les femmes et les hommes, les différences entre femmes et hommes persistent à niveau de diplôme identique.

Les femmes ayant un diplôme supérieur au bac+2 connaissent une probabilité de chômage supérieure de 23 % à celle des hommes de même niveau de diplôme. Pour les moins diplômées, cette probabilité est également supérieure à celle des hommes peu diplômés (19 %). Ainsi, pour un même niveau de diplôme, la probabilité pour les femmes d'être au chômage reste supérieure à celle des hommes.

L'effet « femme » est encore plus élevé pour les autres catégories de non-emploi. Ainsi, les femmes diplômées (supérieur à bac+2) ont une probabilité deux fois plus forte d'être dans le halo du chômage qu'un homme du même niveau de formation. L'effet est de même ampleur chez les faiblement diplômé(e)s. Ainsi quel que soit le diplôme, subsiste ici un strict effet « femme » qui vient multiplier par deux « toutes choses égales par ailleurs » la probabilité d'être une inactive souhaitant travailler (halo).

Concernant le risque d'inactivité, les effets « diplôme » et « sexe » se renforcent. Les femmes ayant un diplôme supérieur à bac+2 ont 2,4 fois plus de risques d'être inactives qu'un homme de même niveau de formation. Les écarts femmes-hommes se renforcent chez les faiblement diplômés : une femme faiblement qualifiée ayant 3,4 fois plus de risques qu'un homme de même formation d'être inactive. Ici, les effets « femme » et « diplôme » semblent se renforcer, l'absence de diplôme des femmes augmentant plus fortement la probabilité d'être inactive qu'une absence de diplôme chez les hommes.

## **CONCLUSION**

Bien sûr, « il n'existe donc pas “une bonne mesure du chômage”, mais un ensemble d'informations statistiques nécessairement conventionnelles qui, considérées simultanément, permettent l'analyse d'un phénomène hétérogène aux frontières mouvantes et incertaines » (Freyssinet, 2014). Mais force est de constater que les mesures les plus couramment admises rendent invisibles la situation des femmes. Les indicateurs du marché du travail souffrent en cela des mêmes limites que d'autres indicateurs sociaux : s'il existe de nombreuses sources pour éclairer les situations sur le marché du travail, certaines données « souffrent d'une forme d'invisibilité, qui les rend beaucoup moins *solides* socialement » (Lebaron, 2011). De ce fait, ces données sont moins facilement mobilisables par les citoyens et dans le débat public.

Ainsi, l'emploi des femmes est très fortement émietté par le travail à temps partiel, et ne pas en tenir compte induit une représentation de l'emploi des femmes plus favorable que la réalité. De l'autre côté, les statistiques du chômage, relativement favorables aux femmes, omettent totalement la situation des femmes sans emploi, inactives déclarant ou non souhaiter travailler. Si l'élévation du niveau d'éducation des femmes depuis de nombreuses années semble avoir un effet sur leur taux de chômage, ce n'est plus le cas « toutes choses

égales par ailleurs ». Plus largement, le risque de non-emploi est toujours plus important pour les femmes et les inégalités entre femmes et hommes vis-à-vis du chômage, du « halo » et de l'inactivité persistent à niveau de diplôme identique.

Ces résultats montrent la persistance des inégalités dans l'accès à l'emploi entre femmes et hommes et questionnent l'apparente égalité des taux de chômage féminin et masculin (Guergoat-Larivière et Lemièrre, 2014). Moins présentes selon les indicateurs d'emploi les plus simples et les plus médiatisés, les femmes apparaissent de ce fait, à tort, comme un public non prioritaire des politiques publiques de l'emploi (Eydoux, 2013 ; Lemièrre, 2013).

## BIBLIOGRAPHIE

AFSA ESSAFI C., 2003, « Les modèles logit polytomiques non ordonnés : théorie et applications », *Document de travail Méthodologie statistique*, n° 0301, Insee.

BONNET C., HOURRIEZ J.M., 2012, « Inégalités entre hommes et femmes au moment de la retraite en France », in *Femmes et Hommes - Regards sur la parité*, Insee références.

DEAUVIEAU J., 2010, « Présenter les résultats d'une modélisation logit sous forme de probabilités », *Bulletin de Méthodologie sociologique*, n° 105, p. 5-23.

DESROSIERES A., 2005, « Quantifier », *Genèses*, n° 58.

EUROSTAT, 2014, Underemployment and potential additional labor force statistics, [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics\\_explained/index.php/Underemployment\\_and\\_potential\\_additional\\_labor\\_force\\_statistics](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/Underemployment_and_potential_additional_labor_force_statistics)

EYDOUX A., 2013, « Crise et réduction des écarts de chômage entre les sexes : les cas de l'Allemagne et de la France » in C. Spieser (dir.), *L'emploi en temps de crise*, ouvrage collectif du Centre d'études de l'emploi, Editions Liaisons.

FREYSSINET J., 2004, « Taux de chômage ou taux d'emploi, retour sur les objectifs européens », *Travail, Genre et Sociétés*, n° 11, p. 109-120.

FREYSSINET J., 2014, « L'inépuisable controverse sur "le" chiffre du chômage », *Alternatives économiques*, n° 333, mars.

GUEDJ H. 2013, « Le taux d'emploi des hommes et des femmes. Des écarts plus marqués en équivalent temps plein », *Insee première*, n° 1462 – août.

GUERGOAT-LARIVIERE M., LEMIERRE S., 2014, « Chômage : l'apparente égalité entre femmes et hommes », Observatoire des inégalités, [http://www.inegalites.fr/spip.php?page=analyse&id\\_article=1969&id\\_groupe=15&id\\_rubrique=28&id\\_mot=27](http://www.inegalites.fr/spip.php?page=analyse&id_article=1969&id_groupe=15&id_rubrique=28&id_mot=27)

INSEE, 2014, « Halo autour du chômage et sous-emploi : définitions et nouvelles séries intégrant la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi », Fiche n° 3, disponible en ligne sur le site de l'Insee : [http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind14/20140306/Fiche\\_3\\_060314.pdf](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind14/20140306/Fiche_3_060314.pdf)

LALLEMENT M., 2000, « En poste à temps partiel », *Travail, Genre et Sociétés*, n° 4, octobre, p. 135-155.

LEBARON F., 2011, *Les indicateurs sociaux au XXI<sup>e</sup> siècle*, Éditions Dunod.

LEMIERE S. (dir.), 2013, « [L'accès à l'emploi des femmes : une question de politiques...](#) », *Rapport pour le Ministère des Droits des Femmes*, La Documentation Française, décembre.

MARUANI M., 2002, *Les mécomptes du chômage*, Bayard, 160 p.

MARUANI M., 2001, « Peut-on se résigner au sous-emploi féminin ? », *Travail, Genre et Sociétés*, n° 06, p. 169-172.

MARUANI M., MERON M. (2012), *Un siècle de travail des femmes en France : 1901-2011*, Editions La Découverte, 230 p.

VINCENT-LANCRIN S., 2008, « L'inversion des inégalités entre les sexes dans l'enseignement supérieur : une tendance qui a de l'avenir », in *L'enseignement supérieur à l'horizon 2030*, OCDE, <http://www.oecd.org/fr/sites/educeri/49482373.pdf>



## ANNEXE 1

Lignes de commande permettant de construire la variable distinguant entre les différents états possibles sur le marché du travail :

1. les individus occupant un emploi à temps complet (ACTEU='1' et TPPRED='1')
2. les individus occupant un emploi à temps partiel et déclarant ne souhaitant pas travailler davantage dit « temps partiel 1 » (ACTEU='1' & TPPRED='2' & (STPLC='2' or STPLC='9' or STPLC='.'))
3. les individus occupant un emploi à temps partiel et déclarant souhaiter travailler davantage dit « temps partiel 2 » (ACTEU='1' & TPPRED='2' & STPLC='1')
4. les individus au chômage (ACTEU='2')
5. les individus inactifs souhaitant travailler, effectuant des recherches d'emploi mais n'étant pas disponibles rapidement (ACTEU='3' & SOU='1' & DEM='1' & DISPOC='2') or (ACTEU='3' & SOU='.' & DEM='1' & DISPOC='2') or (ACTEU='3' & SOU='2' & DEM='1')
6. les individus inactifs souhaitant travailler, étant disponibles mais n'effectuant pas de recherche d'emploi (ACTEU='3' & SOU='1' & DEM='0' & DISPOC='1')
7. les individus inactifs souhaitant travailler mais n'étant pas disponibles et n'effectuant pas de recherche d'emploi (ACTEU='3' & SOU='1' & DEM='0' & DISPOC='2')
8. les autres individus inactifs

**ANNEXE 2**
**Tableau A.1. Résultats du logit estimant la probabilité d'être dans différents états sur le marché du travail pour les 25-49 ans (référence = emploi à temps complet)**

	<b>Inactivité</b>	<b>Halo3</b>	<b>Halo2</b>	<b>Halo1</b>	<b>Chômage</b>	<b>TP 2</b>	<b>TP 1</b>
Constante	-1.0939*** (0.0469)	-2.8787*** (0.1263)	-3.1120*** (0.1395)	-3.6106*** (0.1416)	-0.4605*** (0.0466)	-2.2415*** (0.0704)	-3.7607*** (0.0634)
Femme	1.8161*** (0.0222)	1.2262*** (0.0614)	1.0272*** (0.0644)	1.0112*** (0.0604)	0.5554*** (0.0201)	1.7459*** (0.0322)	2.4421*** (0.0269)
Supérieur à bac+2	-1.7675*** (0.0313)	-1.4660*** (0.0980)	-1.7793*** (0.1081)	-0.8819*** (0.0896)	-1.2883*** (0.0320)	-1.0912*** (0.0433)	-0.2951*** (0.0301)
Bac+2	-1.8448*** (0.0359)	-1.2651*** (0.1027)	-1.7674*** (0.1240)	-0.9496*** (0.1001)	-1.2627*** (0.0358)	-1.3017*** (0.0503)	-0.2211*** (0.0309)
Bac, brevet pro	-1.1511*** (0.0281)	-0.8093*** (0.0844)	-1.0359*** (0.0892)	-0.4985*** (0.0844)	-0.7408*** (0.0289)	-0.6385*** (0.0399)	-0.2393*** (0.0306)
CAP, BEP	-0.9247*** (0.0267)	-0.4788*** (0.0777)	-0.8102*** (0.0828)	-0.4139*** (0.0820)	-0.5134*** (0.0266)	-0.3458*** (0.0370)	-0.1528*** (0.0302)
Enfant < 3 ans	1.0170*** (0.0267)	1.0988*** (0.0765)	0.5219*** (0.0942)	0.8657*** (0.0765)	0.3939*** (0.0315)	-0.0278 (0.0463)	0.0930*** (0.0266)
Un enfant	-0.5576*** (0.0290)	-0.4551*** (0.0890)	-0.3461*** (0.0899)	0.1974* (0.0807)	-0.1391*** (0.0280)	0.0286 (0.0363)	0.2642*** (0.0273)
Deux enfants	-0.1726*** (0.0280)	-0.0449 (0.0850)	-0.2541** (0.0935)	0.1418+ (0.0860)	-0.1702*** (0.0298)	0.0887* (0.0377)	0.7395*** (0.0257)
Trois enfants	0.6746*** (0.0312)	0.5324*** (0.0959)	0.4520*** (0.1026)	0.5038*** (0.1040)	0.2871*** (0.0362)	0.3551*** (0.0492)	0.9179*** (0.0326)
Vie en couple	-0.4713*** (0.0235)	-0.6965*** (0.0701)	-0.6277*** (0.0727)	-0.7473*** (0.0694)	-0.8490*** (0.0234)	-0.5341*** (0.0314)	0.2319*** (0.0260)
Vie urbaine	0.3075*** (0.0252)	0.0705 (0.0724)	0.4720*** (0.0885)	0.1504* (0.0723)	0.3166*** (0.0261)	-0.0198 (0.0323)	-0.1195*** (0.0209)
ZUS	0.5799*** (0.0361)	0.2745* (0.1104)	0.6091*** (0.1019)	0.3701** (0.1141)	0.6289*** (0.0365)	0.3054*** (0.0580)	-0.0889+ (0.0524)
Originaire de l'UE27	-1.1922*** (0.0336)	-1.3756*** (0.0873)	-1.1909*** (0.0940)	-0.7988*** (0.1067)	-1.1059*** (0.0352)	-0.8148*** (0.0544)	-0.2070*** (0.0497)

Note : les écart-types sont entre parenthèses; \*\*\* statistiquement significatif au seuil de 0,1%; \*\* au seuil de 1% ; \* au seuil de 5 % ; + au seuil de 10 %.



**Tableau A.2. Résultats du logit estimant la probabilité d'être dans différents états sur le marché du travail pour les hommes de 25-49 ans (référence = emploi à temps complet)**

	<b>Inactivité</b>	<b>Halo3</b>	<b>Halo2</b>	<b>Halo1</b>	<b>Chômage</b>	<b>TP 2</b>	<b>TP 1</b>
Constante	-0.8348*** (0.0849)	-2.5820*** (0.1976)	-3.2846*** (0.2228)	-3.3134*** (0.2160)	-0.5443*** (0.0633)	-2.1359*** (0.1229)	-2.2617*** (0.1176)
Supérieur à bac+2	-1.2668*** (0.0578)	-1.4841*** (0.1776)	-1.5223*** (0.1774)	-0.8002*** (0.1511)	-1.1706*** (0.0466)	-0.6632*** (0.0830)	-0.0488 (0.0707)
Bac+2	-1.7004*** (0.0795)	-1.2465*** (0.1924)	-1.4423*** (0.2056)	-0.9677*** (0.1825)	-1.0773*** (0.0524)	-0.9835*** (0.1063)	-0.2441** (0.0817)
Bac, brevet pro	-1.0845*** (0.0557)	-1.0142*** (0.1544)	-0.8679*** (0.1445)	-0.4686*** (0.1385)	-0.7339*** (0.0420)	-0.5993*** (0.0835)	-0.2921*** (0.0764)
CAP, BEP	-0.9432*** (0.0483)	-0.5188*** (0.1220)	-0.7309*** (0.1282)	-0.4381*** (0.1259)	-0.4860*** (0.0362)	-0.5829*** (0.0764)	-0.7597*** (0.0792)
Enfant < 3 ans	0.0639 (0.0750)	0.3299+ (0.1744)	0.8139*** (0.1709)	0.4906*** (0.1474)	0.4940*** (0.0454)	0.5206*** (0.0866)	0.1603* (0.0767)
Un enfant	-0.3577*** (0.0630)	-0.8573*** (0.1749)	-0.8609*** (0.1819)	0.0146 (0.1475)	-0.4165*** (0.0469)	-0.4503*** (0.0932)	-0.1855* (0.0818)
Deux enfants	-0.6905*** (0.0711)	-0.6344*** (0.1629)	-0.8655*** (0.1826)	-0.4813** (0.1666)	-0.5098*** (0.0482)	-0.5005*** (0.0931)	-0.0760 (0.0776)
Trois enfants	-0.1966* (0.0807)	-0.7394*** (0.2121)	-0.7720*** (0.2189)	-0.2230 (0.1979)	-0.1416* (0.0556)	-0.2303* (0.1091)	0.0254 (0.0960)
Vie en couple	-1.3183*** (0.0493)	-0.6677*** (0.1246)	-0.8777*** (0.1303)	-0.8575*** (0.1273)	-0.9592*** (0.0373)	-0.6388*** (0.0742)	-0.5532*** (0.0678)
Vie urbaine	0.3493*** (0.0492)	0.3683* (0.1326)	0.7772*** (0.1576)	0.1394 (0.1183)	0.4578*** (0.0378)	0.2626*** (0.0730)	0.0407 (0.0611)
ZUS	0.4859*** (0.0698)	0.2789 (0.1866)	0.9618*** (0.1472)	0.5082** (0.1815)	0.6835*** (0.0502)	0.4387*** (0.1074)	0.0994 (0.1193)
Originaire de l'UE27	-0.6742*** (0.0681)	-1.4189*** (0.1402)	-0.9629*** (0.1513)	-0.7111*** (0.1710)	-0.9528*** (0.0478)	-0.9268*** (0.0923)	-0.7438*** (0.0928)

Note : les écart-types sont entre parenthèses; \*\*\* statistiquement significatif au seuil de 0,1%; \*\* au seuil de 1% ; \* au seuil de 5 % ; + au seuil de 10 %.

**Tableau A.3. Résultats du logit estimant la probabilité d'être dans différents états sur le marché du travail pour les femmes de 25-49 ans (référence = emploi à temps complet)**

	<b>Inactivité</b>	<b>Halo3</b>	<b>Halo2</b>	<b>Halo1</b>	<b>Chômage</b>	<b>TP 2</b>	<b>TP 1</b>
Constante	0.4877*** (0.0606)	-1.8856*** (0.1607)	-2.0847*** (0.1783)	-2.7929*** (0.1834)	0.1863** (0.0700)	-0.5289*** (0.0843)	-1.5835*** (0.0721)
Supérieur à bac+2	-2.0571*** (0.0383)	-1.5858*** (0.1191)	-2.0083*** (0.1362)	-1.0226*** (0.1126)	-1.4260*** (0.0444)	-1.2640*** (0.0508)	-0.4380*** (0.0340)
Bac+2	-2.0367*** (0.0421)	-1.4112*** (0.1233)	-2.0409*** (0.1553)	-1.0521*** (0.1219)	-1.4566*** (0.0491)	-1.4270*** (0.0573)	-0.3176*** (0.0345)
Bac, brevet pro	-1.2776*** (0.0342)	-0.8294*** (0.1030)	-1.2183*** (0.1134)	-0.5859*** (0.1071)	-0.8005*** (0.0403)	-0.6924*** (0.0460)	-0.3007*** (0.0344)
CAP, BEP	-0.9417*** (0.0336)	-0.4792*** (0.1011)	-0.8694*** (0.1087)	-0.4122*** (0.1083)	-0.5417*** (0.0397)	-0.2645*** (0.0432)	-0.0711* (0.0342)
Enfant < 3 ans	1.3446*** (0.0320)	1.4794*** (0.0862)	0.6009*** (0.1157)	1.1334*** (0.0898)	0.4127*** (0.0451)	-0.0902*** (0.0572)	0.2062 (0.0300)
Un enfant	-0.3499*** (0.0344)	-0.0928 (0.1101)	0.0421 (0.1103)	0.4557*** (0.1027)	0.1293*** (0.0361)	0.2112*** (0.0404)	0.4541*** (0.0300)
Deux enfants	0.2120*** (0.0330)	0.4309*** (0.1057)	0.2279* (0.1147)	0.6090*** (0.1063)	0.1840*** (0.0390)	0.3575*** (0.0422)	1.0170*** (0.0285)
Trois enfants	1.3242*** (0.0381)	1.3917*** (0.1144)	1.3227*** (0.1212)	1.2016*** (0.1265)	0.8290*** (0.0497)	0.7821*** (0.0569)	1.3653*** (0.0371)
Vie en couple	0.0734* (0.0292)	-0.4277*** (0.0858)	-0.2432** (0.0917)	-0.4817*** (0.0846)	-0.6123*** (0.0308)	-0.3473*** (0.0353)	0.5307*** (0.0291)
Vie urbaine	0.3370*** (0.0302)	-0.0351 (0.0871)	0.3416** (0.1077)	0.1839* (0.0915)	0.2092*** (0.0362)	-0.0974** (0.0366)	-0.1339*** (0.0229)
ZUS	0.6737*** (0.0465)	0.3394* (0.1377)	0.3977** (0.1421)	0.3374* (0.1472)	0.6030*** (0.0537)	0.2798* (0.0697)	-0.0790 (0.0598)
Originaire de l'UE27	-1.6270*** (0.0461)	-1.6331*** (0.1127)	-1.5660*** (0.1211)	-1.0834*** (0.1375)	-1.4121*** (0.0541)	-0.9649*** (0.0698)	-0.3206*** (0.0613)

Note : les écart-types sont entre parenthèses; \*\*\* statistiquement significatif au seuil de 0,1%; \*\* au seuil de 1% ; \* au seuil de 5% ; + au seuil de 10%.

**Tableau A.4. Résultats du logit estimant la probabilité  
d'être dans différents états sur le marché du travail  
pour les 25-49 ans – modèle avec 4 modalités  
(référence = emploi)**

	<b>Inactivité</b>	<b>Halo</b>	<b>Chômage</b>
Constante	-1.2670* (0.0454)	-2.2283+ (0.0788)	-0.6342* (0.0455)
Femme	1.4677 (0.0218)	0.7595 (0.0362)	0.2355 (0.0198)
Supérieur à bac+2	-1.6376* (0.0306)	-1.2310* (0.0561)	-1.1825* (0.0316)
Bac+2	-1.7212* (0.0353)	-1.1895+ (0.0619)	-1.1602* (0.0354)
Bac, brevet pro	-1.0587* (0.0273)	-0.6986+ (0.0499)	-0.6664* (0.0284)
CAP, BEP	-0.8680* (0.0260)	-0.5186* (0.0470)	-0.4670* (0.0262)
Enfant < 3 ans	1.0075* (0.0260)	0.8541* (0.0474)	0.3856* (0.0311)
Un enfant	-0.5911* (0.0285)	-0.2099+ (0.0501)	-0.1649* (0.0277)
Deux enfants	-0.3020* (0.0275)	-0.1558+ (0.0512)	-0.2712* (0.0295)
Trois enfants	0.4899* (0.0303)	0.3372+ (0.0589)	0.1392* (0.0357)
Vie en couple	-0.4471* (0.0230)	-0.6682* (0.0414)	-0.8257* (0.0230)
Vie urbaine	0.3316* (0.0248)	0.2280* (0.0446)	0.3330* (0.0258)
ZUS	0.5637* (0.0345)	0.4052+ (0.0641)	0.6106* (0.0355)
Originaire de l'UE27	-1.0803* (0.0318)	-1.0415+ (0.0561)	-1.0104* (0.0340)

*Note* : les écart-types sont entre parenthèses; \*\*\* statistiquement significatif au seuil de 0,1%; \*\* au seuil de 1% ; \* au seuil de 5 % ; + au seuil de 10 %.



## DERNIERS NUMÉROS PARUS :

téléchargeables à partir du site <http://www.cee-recherche.fr>

- N° 175** *Une fabrique française de transformation des conditions de travail. L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact)*  
ANNE-SOPHIE BRUNO, SYLVIE CELERIER, NICOLAS HATZFELD  
novembre 2014
- N° 174** *Les dispositifs de prévention des risques professionnels en France. Les enseignements du croisement d'une approche quantitative et qualitative*  
THOMAS AMOSSE, SYLVIE CELERIER  
septembre 2014
- N° 173** *Au-delà de la tertiarisation : 30 ans de modifications du tissu productif*  
RICHARD DUHAUTOIS, NADINE LEVRATTO, HELOÏSE PETIT  
août 2014
- N° 172** *The Motherhood Wage Penalty and its Determinants: a Public-Private Comparison*  
Effet de la maternité sur la rémunération des mères et facteurs explicatifs : une comparaison public/privé  
CHLOE DUVIVIER, MATHIEU NARCY  
juillet 2014
- N° 171** *Sharing the "Fame" of Quality Certification: Quality Supply Chain Effects Evidence*  
Partager la « réputation » de la certification qualité : l'identification d'un effet de chaîne d'approvisionnement  
MARC-ARTHUR DIAYE, NATHALIE GREENAN, SANJA PEKOVIC  
mai 2014
- N° 170-1** *Effet de la maternité sur la rémunération des mères et facteurs explicatifs : une comparaison public/privé*  
CHLOE DUVIVIER, MATHIEU NARCY  
mai 2014
- N° 169** *Labour Market Mobility Patterns during the 2008 Crisis: Inequalities in a Comparative Perspective / La mobilité sur le marché du travail entre 2008 et 2010 : inégalités individuelles et comparaison européenne*  
CHRISTINE ERHEL, MATHILDE GUERGOAT-LARIVIERE, DANIELE TRANCART  
avril 2014
- N° 168** *Du RMI au RSA. Quelle adaptation aux métiers de la création artistique ? Synthèse d'une étude réalisée à la demande du DEPS (2011)*  
SOPHIE AVARGUEZ, BERNARD GOMEL, LUC SIGALO SANTOS  
mars 2014
- N° 167** *Work Practices as Implicit Incentives to Cooperate / Pratiques de travail et coopération entre collègues*  
MARISA RATTO  
novembre 2013